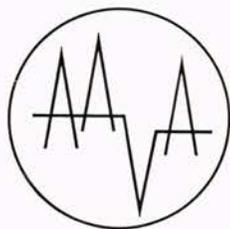


BULLETIN DE L'AAVA
«SPÉCIAL 20 ANS»



Le Centre de gestion en 1981. (Photo L. C.)



**ASSOCIATION DE L'ARBORETUM
DU VALLON DE L'AUBONNE**

Fondation de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne

STATUTS

Article premier. — Dénomination

Sous la dénomination «Fondation Arboretum du Vallon de l'Aubonne», il est créé une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse.

Article 2. — Siège

Son siège est à Aubonne.

Article 3. — But

Le but de la fondation est de créer, développer et gérer un arboretum dans le vallon de l'Aubonne, dans un but scientifique (tant pour le public que pour les milieux professionnels), éducatif et récréatif.

Elle remplit son but par les moyens que son conseil juge appropriés et peut entreprendre toutes activités accessoires de nature à favoriser son but principal.

Article 4. — Capital

La fondatrice attribue à la fondation un capital constitutif de 845 000 fr. Outre cette attribution, la fondation disposera des revenus de ses biens et de toutes les prestations et sommes qui lui seront attribuées à titre gratuit, par donation entre vifs ou par testament.

Le Conseil de fondation peut disposer de tout ou partie du capital de la fondation pour réaliser le but de celle-ci.

Article 5. — Conseil de fondation

La fondation est administrée par un Conseil de fondation de 7 à 25 membres, dont les premiers sont désignés par le comité de direction de l'Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne.

Les membres sont nommés pour trois ans; ils sont rééligibles, et doivent être en principe membres de l'Association de l'Arboretum.

La désignation de nouveaux membres, comme la réélection des anciens, sera assurée par le Conseil de fondation, ou à défaut par l'autorité de surveillance.

Article 6. — Compétences du Conseil

Le Conseil a toutes les compétences nécessaires pour réaliser le but de la fondation.

Il décide également de toutes les autres questions intéressant la fondation, entre autres: de l'administration de la fortune, de l'augmentation et de l'utilisation du capital; de l'achat, de la construction et de la vente d'immeubles; de la constitution de tous droits réels ou personnels; de l'élaboration de tous règlements internes, etc.

Le Conseil peut déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs commissions spéciales.

Article 7. — Organisation, signature

Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il administre la fondation et prend toutes dispositions utiles à la réalisation du but de celle-ci. Il se réunit aussi souvent que cela est nécessaire. Ses décisions sont prises à la majorité absolue. Le président vote également et, en cas de partage des voix, il décide.

Le Conseil de fondation ne délibère valablement en séance que si trois cinquièmes des conseillers sont présents.

Il est dressé un procès-verbal des décisions du Conseil de fondation, qui est signé par le président et le secrétaire.

Toute proposition sur laquelle tous les membres du Conseil de fondation se sont prononcés par écrit équivaut à une décision régulièrement prise en séance de Conseil. Le Conseil de fondation, qui représente la fondation vis-à-vis des tiers, désigne les personnes qui engagent valablement la fondation par leur signature individuelle ou collective.

Il établit au trente-et-un décembre de chaque année un compte rendu annuel qui renseigne sur l'état des biens et l'activité de la fondation, et qui est soumis à l'autorité de surveillance.

Article 8. — Contrôle

La fondation désigne chaque année un ou plusieurs contrôleurs des comptes pour la vérification de ceux-ci. Ils présenteront un rapport écrit.

Article 9. — Comptes

Le trésorier rend annuellement ses comptes dans les trois premiers mois de l'année.

Les comptes sont clos chaque année au trente-et-un décembre.

Le trésorier établit chaque année un budget pour l'année suivante, qui doit être approuvé par le Conseil.

Article 10. — Dissolution. Liquidation

La fondation est dissoute de plein droit lorsque le but a cessé d'être réalisable.

Sauf décision contraire de l'autorité de surveillance, la liquidation a lieu par les soins du Conseil de fondation.

Le solde actif sera remis au Conseil d'Etat du canton de Vaud, pour être affecté à un but analogue à celui poursuivi par la fondation.

Aubonne, le 9 novembre 1973.

Arboretum

par J.-F. Robert

C'est une collection d'arbres et d'arbustes, réalisée en plein air, et permettant l'épanouissement de chaque individu.

Les objectifs, lorsque l'on crée un tel musée de l'arbre, peuvent être d'ordre scientifique ou d'ordre esthétique, l'un n'excluant du reste pas l'autre. Mais il est nécessaire de définir quelle priorité on entend donner, car l'ouvrage fini sera fonction de cette détermination. Ainsi, une option scientifique va imposer la création de groupes d'arbres de même espèce (pour transcender l'individu) et la répétition de ces groupes (pour éviter des erreurs dues à un ou des facteurs purement locaux). Cette même option scientifique imposera l'installation de serres, de laboratoires, ou la connexion avec un institut, la mise en place de dispositifs spéciaux d'étude aussi, et l'éloignement du public qui pourrait perturber ou entraver la recherche.

De son côté, l'option esthétique va conduire à des groupements de végétaux tenant compte plus des formes et des couleurs que des origines ou des parentés, prenant en considération les dimensions des espèces en présence et leur répartition dans l'espace; ceci pour un public nombreux de promeneurs amoureux de l'arbre, quelque en soit le nom latin ou la variété botanique, ce qui n'exclut nullement la curiosité qui, en général, s'arrête au genre ou à l'origine géographique. Mais les résultats d'observation scientifiques seront plus aléatoires, et les conclusions devront être prudentes en proportion!



*La ferme Stettler telle qu'elle était au moment de l'achat.
Dans l'angle sup. gauche: la première pépinière; au milieu, en haut, la creuse du premier étang.
(Photo prise en 1970)*

A Aubonne, c'est la volonté de construire un ensemble pour le bonheur des citoyens qui a prévalu, c'est-à-dire que le souci prioritaire fut d'ordre esthétique. A cet effet, les arbres ont été rassemblés en petits massifs plus ou moins linéaires ou lenticulaires, disposés dans le sens de la pente, et séparés les uns des autres par de généreux couloirs herbeux destinés à rester ouverts, afin que le regard puisse toujours s'échapper et que le promeneur ne se sente jamais enfermé. Seule concession à la «connaissance», les groupes de végétaux sont constitués en principe par la même essence: les bouleaux ici, les hêtres là, les vinaigriers ailleurs, ce qui permet des comparaisons intéressantes entre proches parents d'ici et d'ailleurs, tant pour le profane que pour le spécialiste. Les masses végétales sont installées en principe sur les ondes naturelles du terrain, de manière à en accentuer le relief. Ainsi, les arbres destinés à devenir les plus hauts sont-ils disposés sur les crêtes ou sur le dos des vagues, et les espèces de moindre grandeur sur les flancs, afin que les couronnes ne se gênent jamais, que les frondaisons montent à l'assaut les unes des autres, et que le boqueteau constitue, finalement, un tout harmonieux et cohérent.

Comme notre Arboretum se veut parc public, aménagé pour la promenade et la rêverie, des étangs — 4 en tout — ont été aménagés, que traverse le reflet silencieux des nuages et qu'anime la trajectoire tangentielle d'une carpe paresseuse... Une libellule verte, au vol d'hélicoptère, médite face à un roseau... Une buse en chasse piaille au loin... Un pic égrène son rire chromatique dans la forêt toute proche...

Le vallon, orienté nord-ouest/sud-est, a été taillé dans la moraine par la rivière qui s'est frayé



*Le pont «Paul Martin»
avec dans le fond, la ferme Wültrich.
(Photo J.-F. R., avril 1974)*

un chemin au gré des moindres résistances des matériaux. De 500 m d'altitude à l'aval, on grimpe jusqu'à 670 m au Camp Romain d'une part, ou sur les lèvres des plateaux de Saint-Livres et de Montherod d'autre part. Ainsi se délimite un périmètre idéal de quelques 200 ha, dont la moitié seulement, pour l'heure, est disponible. 51 ha appartiennent en effet à la Fondation de l'Arboretum (FAVA), 47 autres ha ont été mis à disposition gratuite de l'Arboretum par les communes voisines, par la Société des forces motrices de l'Aubonne et par l'Intendance de la Place d'armes de Bière. Les acquisitions ont pu se faire au prix moyen de 1fr.17 par m².

Sept km de chemins de base et de chemins secondaires ont été construits pour desservir l'ensemble du domaine actuellement aménagé, à quoi s'ajoutent 3,5 km de sentiers. Deux parcs à voitures garantissent la quiétude dominicale des promeneurs et visiteurs; quatre ponts ou passerelles permettent de franchir les cours d'eau; un refuge en bois rond, sorte de cabane de trappeur ouverte à tous, permet aux visiteurs les plus audacieux qui n'hésitent pas à aller jusqu'au Bois Guyot, sous

la Place d'armes, de s'abriter en cas d'orage ou de faire une brève pause avant le retour. Quant aux plantations elles-mêmes, elles comportent quelques 3000 plants de collection qui concernent environ 2000 espèces et variétés, provenant toutes ou presque de l'hémisphère Nord. Car le souffle froid du Jura reste le facteur limitant. C'est aussi du même coup le garant de l'aspect originel du vallon, malgré l'introduction de tant d'espèces végétales qui nous viennent d'Asie ou d'Amérique. Les extravagances exotiques sont proscrites, de sorte que les collections seront contraintes de s'adapter ou plutôt de s'intégrer à nos paysages, sans les trahir.

Les collections végétales se sont enrichies, au fil du temps, de quelques spécialités: tout d'abord la très belle foison de roses sauvages qui habille les talus secs à l'amont du pont couvert, dans le secteur du Bois Guyot. Elles font le bonheur, tant par leurs fleurs si diverses que par leurs fruits, des spécialistes qui savent comme des promeneurs qui découvrent par inadvertance ces trésors inattendus. Plus loin, dans les prairies à genévriers, les orchidophiles ont, eux aussi, trouvé le lieu propice pour servir d'asile aux bulbes sauvés lors de grands ou de menus travaux du génie civil, aux bulbes de cette famille mystérieuse qui exige l'absence totale de fumure ou d'engrais et la présence secrète des mycorhyses, ces champignons microscopiques indispensables à leur survie.

La transformation de la ferme de Plan en Centre de gestion et d'accueil, l'équipement progressif du Musée du bois, l'aménagement de la terrasse avec ses tables et ses bancs rustiques pour le pique-nique, la réalisation du vaste programme de mise sous terre de toutes les lignes aériennes — électriques ou téléphoniques — qui tissaient leur réseau arachnéen au-dessus des couronnes, sont autant d'investissements qui ont progressivement donné à l'Arboretum son aspect actuel, tandis que, de leur côté, les plantations prenaient du corps et que s'esquisse la silhouette de ce que sera l'Arboretum du cinquantenaire!



La collection encore jeune des cerisiers à fleurs. (Photo D. Z.)

N'oublions pas de mentionner encore ces deux nouveaux secteurs que sont le verger d'autrefois, proposé au comité de l'Arboretum par M. Roger Corbaz en décembre 1975, et la réalisation des écotypes confiés à M. Sylvain Meyer dès 1976. Ces deux secteurs faisant l'objet d'articles séparés ci-après, nous ne les mentionnons ici que pour mémoire.

Restent deux questions encore auxquelles il paraît utile de répondre pour que le rapide panorama que nous venons de tracer soit suffisant et que le lecteur non prévenu ou non initié ait du sujet une vision complète, bien que sommaire.

La première des deux questions est celle de l'origine des plants. La plupart d'entre eux proviennent de graines obtenues, en général gracieusement, par l'Université de Lausanne qui entretient d'excellentes relations tant avec les instituts spécialisés du monde entier qu'avec les sociétés dendrologiques. Ces graines sont ensuite semées dans les serres de l'Ecole d'horticulture de Lullier, Genève, qui met ses installations et ses compétences à disposition de l'Arboretum, depuis la création de ce dernier et de façon tout à fait désintéressée. Lorsque les plants sont assez vigoureux, ils sont transplantés dans la pépinière d'acclimatation et d'attente que notre gérant exploite, à proximité du Centre de gestion.

La seconde question concerne les finances. L'Arboretum a bénéficié, au départ, d'un montant de 260 000 fr. prélevé sur le Fonds cantonal de boisements de compensation, car la construction de l'autoroute Lausanne-Genève avait entraîné le défrichage de quelques 112 ha et la Confédération avait admis que 20 d'entre eux puissent être pris en compte au titre compensatoire sous forme d'arboretum. Puis une entreprise de machines-outils accepta, pour pouvoir exploiter un chantier de démonstration à proximité, de contribuer à la restauration du paysage par une somme annuelle importante versée à l'Arboretum.

En parcourant les archives, on se rend compte que la recherche de ressources nouvelles fut une préoccupation constante du comité. En effet, les cotisations ne représentent, en 1988, que quelques 60 000 fr., à quoi s'ajoutent les 50 000 fr. de l'Etat de Vaud et les 10 000 fr. de l'Etat de Genève versés au titre de subsides.

Les dépenses annuelles, coût d'exploitation et investissements, ont été en moyenne de l'ordre de 250 000 fr. mais ont atteint 400 000 fr. en 1987.

C'est dire que le budget de l'Association de l'Arboretum (AAVA) n'est garanti que dans une proportion qui reste inférieure à la moitié du programme moyen de dépenses. Le reste a été jusqu'ici couvert par des dons extraordinaires, par les subsides fédéraux et cantonaux accordés au titre «forêts» ou «protection de la nature» lors de la réalisation des étangs, de la création de routes ou de ponts par exemple, ainsi que par la vente du produit des coupes d'éclaircie dans les forêts qui sertissent les collections.

Grâce à une motion déposée devant le Grand Conseil vaudois en septembre 1987, le canton a décidé d'accorder à l'AAVA une subvention annuelle non plus de 50 000 fr. mais de 200 000 francs dès 1989. Avec cet apport bienvenu, on peut admettre que le budget de fonctionnement de l'Arboretum est couvert et que les dons non budgétés pourront être affectés aux investissements ou aux extensions de propriété.

Mais il serait faux de terminer ce bref exposé sans faire mention de ce qui est peut-être la caractéristique majeure de cette institution et qui s'appelle bénévolat. Tout en effet est réalisé sur cette base: que ce soit l'accompagnement des groupes de visiteurs, les prestations du comité, le gardiennage du musée, le service de la buvette, la rédaction d'articles de presse, l'organisation de manifestations ou d'expositions, la participation à des journées de plantations ou de terrassements, tout est fait gracieusement par des membres bénévoles qui donnent leur temps,

leurs peines ou leur savoir pour que l'Arboretum vive et progresse. Ces prestations chiffrées peuvent être estimées à quelques 5000 heures de travail par année!

A une époque où tout se vend ou s'achète, il est précieux et même original de trouver un lieu privilégié où tout se donne! C'est aussi un apport non négligeable de l'Arboretum à notre société.

Au fil des années

L'histoire de l'Arboretum d'Aubonne est en fait une histoire complexe car elle en comporte plusieurs qui se sont développées parallèlement et qui touchent de nombreux domaines: à commencer par l'histoire de l'entrée en scène des principaux acteurs qui vont apporter, avec leurs enthousiasmes pour l'idée de base, leurs compétences respectives, juridiques, financières, politiques, techniques, etc.; en continuant par l'histoire des progrès dans la réalisation, des principaux apports financiers qui ont permis chacun une étape nouvelle, des idées de diversification qui ont défini peu à peu les nouveaux secteurs; l'histoire aussi des événements multiples qui, à un titre ou à un autre, ont infléchi le cours de cette aventure.

Tout raconter et tout expliquer impliquerait la rédaction non pas d'un bref article d'information mais d'un livre. Ce n'est pas notre propos. Nous allons nous contenter ici de caractériser, en style sinon télégraphique du moins sans fioritures, les événements dans leur succession chronologique et ceci année après année.

1963

- 23 août Visite de M. Badan, alors adjoint au Service cantonal des forêts, chez M. Paul Martin, Commerce de gros à Lausanne, pour l'expertise d'un arbre de sa propriété. C'est au cours de l'entretien que naît l'idée de créer un arboretum vaudois.
- 24 oct. Circulaire du Service des forêts aux inspecteurs d'arrondissement pour rechercher un site possible à une altitude ne dépassant pas 600 m, avec un climat doux et humide, un sol morainique et une diversification phytosociologique aussi large que possible, d'une surface d'environ 20 ha, facilement accessible et de valeur esthétique.

1964

- février Une dizaine d'emplacements ayant été signalés, dont le vallon de l'Aubonne, les promoteurs, soit le professeur Villaret du Musée botanique de Lausanne, M. Paul Martin, et MM. Badan et Robert du Service des forêts opèrent diverses tournées d'inspection pour porter finalement leur choix sur le vallon de l'Aubonne.
- 1^{er} août L'inspecteur d'Aubonne, M. Gardiol, prend contact avec M. Stettler, propriétaire du domaine de Plan pour examiner les possibilités d'achat ou d'échange.
- décembre Contacts avec l'Inspection fédérale des forêts pour savoir si, pour un arboretum, des subsides de la Confédération pourraient être attendus.

1965

- 25 mai Diffusion de l'idée par la distribution aux personnes susceptibles de s'intéresser à un tel objet, d'une plaquette sommaire établie par le Service des forêts et présentant l'esquisse d'une telle réalisation.

1966

- 20 janv. Examen par l'équipe des pionniers (complétée par M^e Braun et M. Briod, directeur de l'OVCI) d'un projet de statuts d'association élaborés par M^e Braun.
- 1^{er} avril Appel à la collaboration de M. Cornuz, professeur de dendrologie à l'Ecole d'horticulture de Châtelaine, Genève.

1967

- 19 janv. Constitution d'un comité provisoire sous la présidence de M. Laurent D'Okolski, architecte.
- 2 nov. Grâce à diverses interventions, dont en particulier celle de l'OVCI, la maison Caterpillar accepte de verser à l'Arboretum une contribution annuelle de 50000 fr. pour compenser, par la création de l'Arboretum, l'installation d'un chantier de démonstrations de machines-outils à La Côte.

1968

- 26 janv. L'Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne, sous le sigle AAVA, inscrite comme telle au Registre du Commerce, tient sa première assemblée constitutive et décide la création au sein du comité de trois commissions distinctes: financière et immobilière, technique, de propagande, avec définition des tâches respectives de chacune d'elles.
- C'est le préfet du district, M. Paul Convers, qui préside la commission immobilière et qui va, à ce titre, engager de très nombreuses tractations pour l'acquisition progressive du domaine.
- 11 avril M. Convers fait savoir que tout est prêt pour la stipulation de l'acte d'achat du domaine Stettler qui deviendra le Centre de gestion de l'Arboretum.
- Et c'est le 25 juillet de la même année que les actes sont instrumentés par-devant le notaire Dubois d'Aubonne pour l'acquisition de ce domaine de 7,4 ha.



*Octobre 1976: le trio des sequoiadendrons qui scande les décennies de l'Arboretum.
(Photo J.-F. R.)*

19 nov. Le comité adopte le programme pratique de travail proposé par la commission technique et décide de procéder aux études climatologiques et pédologiques indispensables pour l'établissement d'un programme cohérent de plantations.

1969

17 mars Une séance d'information pour les communes convoquées par le préfet précède de peu la journée d'inauguration et de la presse, fixée pour le 21 avril. A cette occasion une cinquantaine de très beaux arbres offerts par diverses entreprises et dédiés à chacun des invités de marque furent mis en terre.

3 oct. Le comité a rempli les diverses missions qu'il s'était fixées sur le plan technique, organisé une campagne d'achat de terrains dans les secteurs de première urgence. Il se réunit à nouveau pour prendre un nouveau faisceau de décisions, à savoir élaborer un plan des cheminements, une étude géologique des zones de glissements, la liste des conifères à rechercher, la construction d'un petit local de comité dans la ferme et le transfert de la pépinière d'attente.

16 déc. Transmission aux intéressés de projets de baux pour la mise à disposition des terrains dont les communes et les Forces motrices de l'Aubonne, ainsi que la Place d'armes de Bière, sont propriétaires dans le périmètre idéal de l'Arboretum.

1970

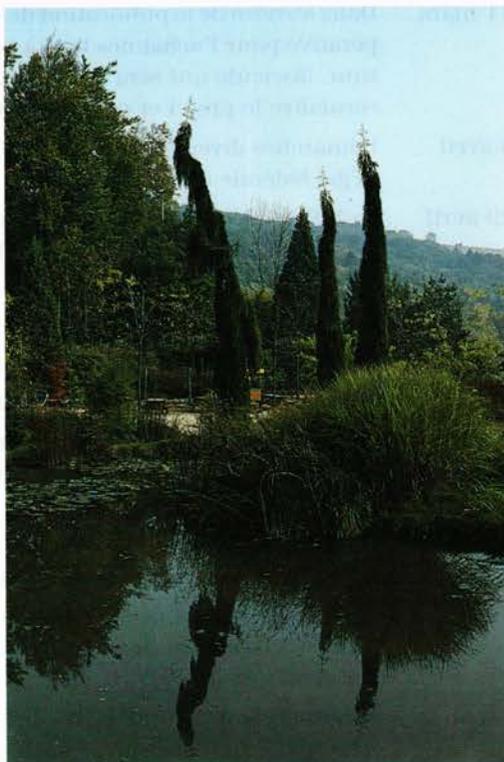
mars Le travail de mise au net de la synthèse écologique définissant les zones de plantations est terminé et les listes de plantes à insérer dans chacun des secteurs ont été établies.

Parallèlement, une nouvelle campagne d'achats de diverses parcelles est engagée.

25 avril Signature d'une promesse de vente garantissant à l'AAVA l'acquisition du domaine Wütrich en Lavaux, de 11,8 ha.

1971

18 fév. Dépôt du rapport de M. Walter Brügger, paysagiste à Genève, sur les principes devant présider à l'aménagement de l'Arboretum.



Octobre 1985. (Photo J.-F. R.)

- 11 mars Dans le cadre de la publication de ses cahiers d'information, la HESPA, Société coopérative pour l'achat des bois à papier, a publié un fascicule consacré à l'Arboretum, fascicule qui sera traduit en allemand et très largement diffusé pour faire connaître le projet et notre institution.
- 6 avril Démarches diverses pour obtenir des appuis financiers, notamment auprès de la Régie fédérale des alcools.
- 29 avril La Ville de Lausanne fait l'acquisition sur la rive gauche de l'Aubonne de 9,8 ha à reboiser et qui seront mis à disposition de l'Arboretum pour y étendre les collections.
- 28 mai Première démarche en vue de la création des étangs.
- 9 juin Le comité reçoit de Mlle Cosandey les projets de sigles pour l'AAVA.
- 1^{er} août Engagement de notre gérant, M. Jean-Paul Dégletagne.
- décembre Décision de transférer les biens immobiliers, dont l'association est propriétaire, à une fondation du même nom afin d'en garantir l'inaliénabilité.

1972

- 23 fév. Achat de la machine servant à graver les étiquettes portant le nom des végétaux.
- 3 mars Décision de la commission technique de faire réaliser par M. Gardiol et son équipe la passerelle en rondins sur La Sandoleyre et de créer deux places de parc pour les voitures.
- 6 mai Assemblée annuelle au cours de laquelle l'idée de la création d'un musée du bois est lancée.
- 22 sept. Correspondance avec la société La Suisse pour l'établissement d'un contrat de police destiné à couvrir la responsabilité civile du comité.

1973

- 23 fév. Approbation par le Département des travaux publics de l'interdiction de circuler en voiture dans l'Arboretum au-delà du parking aménagé.
- 8 mai Les tractations conduites par le comité ont abouti à la désignation d'un comité de patronage constitué de notoriétés de ce pays, sensibilisées aux objectifs de l'Arboretum. Une visite est organisée à son intention.
- 9 nov. Signature des actes consacrant la création de la fondation (FAVA).

1974

C'est cette même année que fut réalisé l'enjambement de l'Aubonne, à l'amont du lac du barrage, par le pont dit «Paul Martin».

La ferme Stettler, Centre de gestion de l'Arboretum, manifeste des signes évidents de fatigue: le mur nord doit être étayé d'urgence et en novembre un projet est mis sur pied pour les travaux de réfection à réaliser en 1975.

1975

C'est l'année des grandes transformations de la ferme car le programme sommaire de réfection établi en fin 1974 s'avère très vite insuffisant et c'est pratiquement une reconstruction qui doit être envisagée.

*Les grands travaux de réparation du bâtiment, en octobre 1975.
(Photo L. C.)*



L'Etat de Vaud offre les bois nécessaires à refaire la charpente et la Société des Chaux et Ciments fait don à l'Arboretum des 940 sacs de ciment et 120 sacs de chaux nécessaires pour reprendre les maçonneries.

- 4 avril En même temps qu'il adopte le programme des restaurations de la ferme, le comité admet le principe de l'acquisition d'un véhicule de service pour la gestion du domaine.
- 4 déc. Le comité reçoit une lettre de M. Roger Corbaz qui propose que les collections de l'Arboretum soient étendues aux arbres fruitiers, afin de reconstituer, avant qu'il ne soit trop tard, les vergers d'autrefois.

1976

Cette année marque l'achèvement des travaux de restauration (à l'exclusion des finitions intérieures tant dans l'appartement de notre gérant que dans le musée lui-même).

- 25 sept. C'est l'assemblée annuelle au cours de laquelle le Musée des métiers du bois est officiellement inauguré.

1977

- 28 avril Le bulletin technique de la Société des ingénieurs et architectes a consacré l'entier d'un de ses fascicules à l'Arboretum. Le bon à tirer peut être adressé à l'imprimerie. Le cahier paraîtra le 31 août de cette même année.
- 3 mai Préparation et tirage en offset de la première liste des espèces plantées dans l'Arboretum.
- 12 sept. A l'occasion de l'assemblée annuelle, M. Paul Martin, initiateur et membre fondateur de l'Arboretum est désigné membre d'honneur de l'association.

1978

- 24-25 février Glissement de terrain vers le barrage de la SEFA.

- 26 avril M. Marcel Dupont, maître charpentier, est chargé d'étudier le problème de la construction d'une passerelle sur l'Aubonne, passerelle destinée à devenir le pont couvert appelé pont de la Jonction.
- 12 août Le chevreuil provoque de sérieux dommages à nos arbres de collection. Une lettre est adressée à la Conservation de la faune pour que soit effectué un tir de réduction dans la réserve.
- septembre Lors de l'assemblée annuelle, l'association fête son millième membre individuel et son centième membre collectif.
- 4 sept. Accord du Service cantonal des routes pour la pose d'une signalisation annonçant l'Arboretum sur la route cantonale.

1979

- 8 février Le chef du Département de l'instruction publique du canton de Genève, M. le Conseiller d'Etat Chavanne, autorise les apprentis de la section du bois de l'Ecole des métiers à participer à la construction des charpentes destinées à devenir le pont couvert.
- 26 avril Lettre adressée à la direction des PTT pour examiner la possibilité de mise sous terre des lignes aériennes qui survolent les cimes des arbres de collection et qui vont devenir un jour gênantes.
- 9 juillet Le comité décide de décerner le titre de membre d'honneur au D^r Oscar Forel qui a soutenu l'Arboretum par des dons en argent extrêmement généreux.
- 17 oct. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud décide d'allouer une subvention de 40 000 fr. par an à l'AAVA et ceci pour 3 ans, soit les années 1980, 1981 et 1982.

1980

- 29 avril La commission technique adopte un programme de travail prévoyant l'agrandissement du parking à voitures et l'installation de bancs, tables et poubelles. Il est temps en effet d'améliorer de façon sérieuse les conditions d'accueil de nos visiteurs.



La meule des charbonniers installée par M. Mauro Salvi en juillet 1976. (Photo J-F. R.)

Rosa latibracteata
(Photo L. C. 1985)



- 6 sept. Assemblée annuelle au cours de laquelle est inauguré avec solennité le pont couvert, dit pont de la Jonction, en présence de plusieurs conseillers d'Etat vaudois et genevois.
- 28 oct. La décision est prise de procéder au martelage pour dégager la surface nécessaire à l'installation du premier de nos écotypes, celui de l'Ouest américain.

1981

- 11 fév. Le Conseil d'Etat du canton de Genève octroie à l'Arboretum un subside annuel de 10000 fr. pour 5 ans.
- 8 mai Des contacts sont pris avec le patron de l'Auberge communale de Montherod, André Lacombe, qui accepte de venir occasionnellement ouvrir une buvette le dimanche après-midi pour les visiteurs de l'Arboretum.
- 28 août Lettre du groupe romand de la Société suisse d'orchidophilie qui souhaiterait installer un petit orchidarium dans les prairies sèches de l'Arboretum.
- 5 sept. Assemblée annuelle au cours de laquelle le président, Laurent D'Okolski, passe la main à M. Robert Briod, qui, d'entente avec le comité, fait désigner son prédécesseur comme président d'honneur par l'assemblée.

1983

- 27 janv. M. Badan, nommé chef du Service des forêts, vignes et domaines de la Ville de Lausanne, a dû abandonner ses activités au sein du comité de l'Arboretum. C'est M. Daniel Zimmermann, son remplaçant au Service des forêts, qui reprend également le flambeau de l'Arboretum.
- 18 fév. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud renouvelle la décision de subventionner l'Arboretum par le versement d'un montant de 47500 fr. pour une durée de 4 ans.
- 26 juin C'est la grande fête à l'Arboretum avec l'accueil de Monsieur Jardinier et de tout ce que cela comporte: télévision, journalistes, etc. A l'occasion de cette

manifestation qui est une publicité remarquable pour notre institution, un fascicule présentant l'Arboretum et ses activités par la reproduction des rapports de gestion des dix premières années est mis à disposition des visiteurs sous le titre «Annales 1971-1982».

Messieurs Marcel Dupont et Paul Convers sont désignés membres d'honneur de l'Arboretum.

octobre Préparation du dossier qui devra permettre d'aménager une place de dépôt au nord de la terrasse du Centre de gestion afin de débarrasser celle-ci des matériaux qui l'encombrent et de la consacrer à l'accueil de nos visiteurs.

1984

13 avril Une lettre à tous nos membres les avise qu'un Centre d'accueil a été aménagé et qu'une buvette sera ouverte sur la terrasse les dimanches de beau temps. Cette buvette sera animée par des volontaires fonctionnant sur le même mode que les gardiens du musée.

C'est en avril également que le musée rouvre ses portes en présentant sa première exposition temporaire sur «le marteau et ses formes».

6 déc. Assemblée de comité au cours de laquelle les investissements réalisés en cours d'année sont passés en revue: il s'agit de la construction de l'abri forestier du Bois Guyot, du talutage des pentes en-dessous de la ferme Wütrich, de la création d'un étang dans le secteur de La Vaux.

14 déc. Une lettre est adressée aux entreprises et commerçants de la région susceptibles de souscrire des pages d'annonces dans notre bulletin, ce qui devrait permettre de passer de la formule multicopiée adoptée jusqu'ici à un bulletin imprimé avec photos, voire photos-couleur.

1985

4 juin A la veille de la parution de notre premier bulletin «nouvelle formule», réalisé par l'imprimerie de M. Samuel Bornand, membre de notre comité, le comité a la douleur de devoir prendre connaissance de son décès brutal lors d'un accident de circulation.

29 oct. Le gouvernement de Genève a renouvelé son geste en faveur de l'Arboretum en décidant de continuer à verser pendant 5 ans les 10000 fr. accordés jusqu'ici.

5 déc. Décision du comité de prendre diverses mesures afin de fermer la route conduisant du parking à la ferme de l'Arboretum le dimanche et le samedi car la terrasse est de plus en plus envahie par des voitures.

1986

25 avril Décision de procéder à une édition allemande du dépliant. Par ailleurs, l'Office du tourisme de La Côte se propose de réaliser une tournée de propagande dans différentes villes de Suisse allemande. Le comité de l'Arboretum accepte de participer à cette opération promotionnelle par une participation de 1000 fr.

4 déc. Suite à diverses interventions politiques au Grand Conseil de Genève d'abord, du canton de Vaud ensuite, une étude de l'état sanitaire des arbres de l'Arboretum a été décidée, financée par l'Etat de Vaud. En décembre, la somme dépensée par le comité de l'Arboretum pour payer ces études sanitaires dans le secteur de Plan ainsi que le relevé cartographique et descriptif des essences dépasse 50000 fr.

10 déc. Le comité fait le bilan des réalisations de l'année soit la creuse d'un quatrième plan d'eau dans le secteur du Bois Guyot ainsi que l'achèvement des aménagements de la place de dépôt. Il prévoit pour l'avenir diverses transformations dans la ferme elle-même: la chambre isolée sur le flanc du bâtiment devra être agrandie avec création d'une cuisinette et percement d'une fenêtre supplémentaire afin de la convertir en studio.

1987

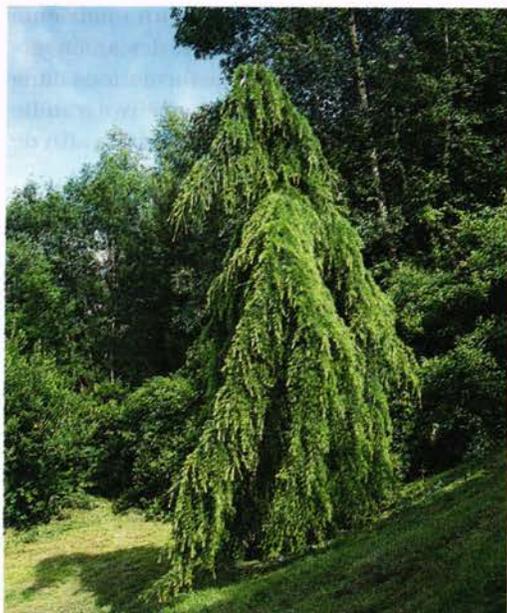
- mars Mme Simone Pantillon effectue un stage d'une semaine à l'Arboretum dans le cadre d'un cours de recyclage, démarche qui se soldera finalement par un engagement à temps partiel afin de soulager notre gérant d'une part des charges administratives et de permettre l'éventuelle ouverture du musée sur semaine.
- 21 avril Le cahier N° 1 de l'Arboretum consacré aux roses sort de presse.
- 8 mai Le Conseil d'Etat du canton de Vaud accepte de continuer à verser la subvention annuelle de 47 500 fr. à l'Arboretum et de l'indexer à 55 000 fr. dès 1988.
- 26 mai Présentation au comité d'un projet de balisage dans l'Arboretum, conçu par un jeune ingénieur forestier, M. Nicola Zaric, qui suit également des cours à l'Ecole des Beaux-Arts et qui réalisera lui-même une part importante de ces écriteaux, dont plus particulièrement celui de bienvenue, à l'entrée de l'Arboretum, introduisant du même coup un petit relent de conte de fée bien sympathique.
- 11 juin Commande de 5000 affiches en couleur «Arboretum» qui pourront être placardées dans les lieux publics du canton et à l'extérieur de celui-ci.
- 8 sept. Dépôt, devant le Grand Conseil, de la motion du député Jean Bavaud, destinée à demander un soutien plus important de l'Etat en faveur de l'Arboretum. La somme proposée est de 200 000 fr. par an.
- C'est au cours de la session de février 1988 que le Conseil d'Etat répond au motionnaire et décide de porter cette somme au budget du Service des forêts dès 1989.

Les collections

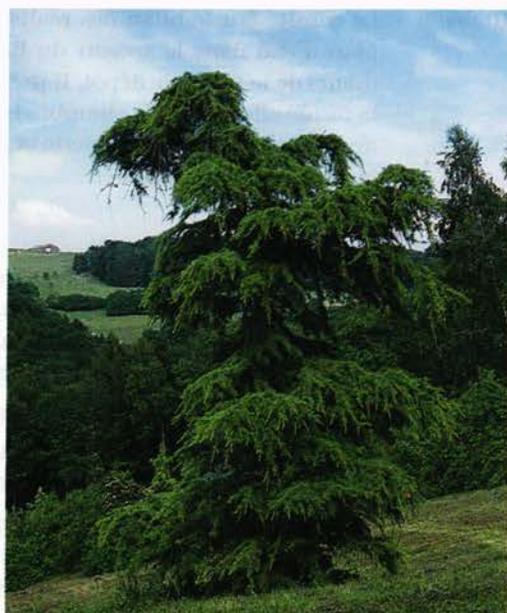
par Louis Cornuz

Un arboretum est un site voué aux arbres de collections; on serait donc tenté de réunir rapidement le plus possible de plantes et de les mettre à demeure pour donner satisfaction aux visiteurs... Une réalisation aussi rapide exigerait des moyens financiers importants et surtout un excellent terrain agricole, plat, libre et bien situé.

Dans les conditions qui caractérisent le site du vallon de l'Aubonne où se trouve l'Arboretum, avec ses pentes, ses plis, ses glissements de terrain, ses forêts, on est loin de ces conditions idéales, si bien qu'il n'est pas possible de mettre en place les végétaux sans un énorme travail de préparation; on risquerait trop de commettre des erreurs irréparables. Il importe de ne pas oublier que les arbres se développent lentement et qu'ils peuvent durer plusieurs siècles; il est dès lors indispensable de leur trouver l'espace, le sol et la situation qu'ils aiment. Il faut aussi que les collections soient coordonnées, esthétiquement disposées, d'accès facile, susceptibles d'agrandissement en cas de nouveaux apports. Tout cela fait comprendre le long travail de préparation précédant toute plantation:



Cedrus deodara pendula. (Photo L. C., Juin 1988)



Cedrus ibrido Tesi. (Photo L. C., Juin 1988)

- Tout commence par les études de projets; celle d'ensemble d'abord, puis de secteurs et enfin de détail. Qu'il s'agisse de définir les zones, de tracer les voies d'accès, de l'implantation des collections, tout doit être préalablement étudié et mis au point.
- Dans les zones de plantation, d'importants travaux d'infrastructure sont souvent nécessaires, tels que le modelage des pentes pour qu'elles deviennent plaisantes à l'œil et plus faciles à entretenir; la construction des chemins de dévêtiture et des sentiers de promenade qui doivent être intégrés au paysage; le creusement d'étangs qui sont à la fois des miroirs pour la végétation environnante, des réserves d'arrosage et des zones précieuses pour l'introduction de végétaux aquatiques ou paludéens. Comme les surfaces sont grandes, les mouvements de terre sont parfois impressionnants (10 000 m³ sous la ferme de Plan) et constituent d'énormes chantiers, dont il ne reste rien quand les travaux sont terminés.
- Parallèlement à la préparation et à l'aménagement des divers secteurs, il faut constituer les collections; c'est un travail de recherche exigeant à la fois de la patience et de la ténacité; les plantes les plus courantes sont certes offertes dans les catalogues des pépiniéristes; par contre celles qui sont rares ou ne présentent pas d'intérêt commercial n'y figurent pas. C'est alors qu'il faut avoir recours aux spécialistes des mutations végétales rattachés aux instituts, aux jardins botaniques ou autres arboretum. Parfois on ne réussit à obtenir que des graines ou des rameaux qu'il y a lieu de greffer ou bouturer. L'élevage va demander plusieurs années d'où la nécessité d'une surface consacrée à la pépinière. Dans les collections où les sujets sont uniques et les plantes isolées, il faut que les plantes mesurent 1 à 2 m au moment de leur mise à demeure si on veut les voir surmonter leur reprise et prospérer.
- De ce fait toutes les plantes appartenant à une collection (un genre) ne peuvent être plantées en même temps. Les collections sont complétées dès que les nouveaux sujets sont assez forts mais leur place doit être réservée dès le début.
- L'enregistrement des plantations et l'étiquetage constituent la prochaine étape. Par la suite des travaux d'entretien plus occasionnels demanderont à être exécutés comme l'équilibrage des couronnes ou la mise en place de l'assiette de bois broyé au pied de

chaque plante, qui est une protection efficace contre l'érosion, la croissance des mauvaises herbes, le durcissement du sol.

Tous ces travaux s'enchaînent, se complètent, recommencent à chaque nouvelle étape, dès qu'un nouveau secteur peut être développé. Il faudra bien sûr plusieurs années depuis la plantation pour que les plantes présentent un intérêt de visite; mais tout à coup, on s'aperçoit qu'elles ont doublé ou triplé de volume et commencent à montrer leur forme caractéristique.

Les peupliers, les bouleaux, les cèdres du périmètre du Centre de gestion, ont été plantés en 1971. On peut dire qu'en 17 ans, ils ont pris un beau développement; leurs différences deviennent de plus en plus perceptibles. On peut les comparer, observer leurs caractéristiques, s'intéresser individuellement à chaque exemplaire. On passe donc tout naturellement d'une visite générale de l'Arboretum à une visite des collections. Certes, les arbres ne sont ni adultes, ni encore de vénérables exemplaires; mais pourquoi faudrait-il qu'un arbre soit centenaire pour qu'on s'y intéresse?



*Le groupe des vinaigriers en été: le jeu des formes.
(Photo L. C., 1985)*



*La collection des vinaigriers en automne: la féerie des couleurs.
(Photo L. C., 1986)*



*Forsythias en fleurs, avec
cèdre pleureur.
(Photo D. Z., mai 1986)*

Les premières mises à demeure importantes ont été effectuées en 1971 lors de l'arrivée du gérant de l'Arboretum, Jean-Paul Déglétagne. Il s'agit de quelque 400 arbres, tous exemplaires uniques, dans le secteur du Centre de gestion.

La collection de cèdres comprend les 4 espèces communes et leurs variétés les plus caractérisées, soit 26 sujets; celui qui a pris le plus fort développement est un hybride de *libani* sélectionné par Heemsted, qui mesure 14 m. Il a gagné 11 m, soit un accroissement moyen de 70 cm par an. Autres exemplaires dignes d'intérêt: le cèdre de Chypre, le cèdre doré de l'Himalaya et le cèdre fastigié de l'Atlas.

Les bouleaux forment un groupe important, au-dessus du Centre de gestion, comptant une cinquantaine d'espèces et de variétés. Leur aspect comme leur développement sont très variables. Il vaut la peine d'examiner l'écorce exfoliée du bouleau noir de Chine (*B. albo-sinensis*) ou celle très blanche du bouleau du Japon (*B. ermanii*) et de l'Himalaya (*B. utilis*). Des formes particulières attirent le regard comme celle de l'élégant bouleau pleureur (*B. pendula* 'Younghii'), du bouleau fastigié (*B. pendula* 'Obelisk') ou du compact bouleau du Caucase (*B. medwediewii*). Plusieurs espèces sont arbustives, le record du nanisme étant détenu par le bouleau des tourbières (*B. nana*) qui n'atteint même pas un mètre.

Les ifs, au-dessus du parking de l'entrée, ont été plantés en 1972. Ils ont eu du mal à prendre leur élan: racines rongées par les campagnols, sommets abrutis par les chevreuils, ainsi que deux étés secs venant compléter leurs malheurs. Depuis qu'on les entoure chaque hiver d'une palissade, ils retrouvent un rythme de croissance normal. Une cinquantaine d'espèces et variétés sont représentées, qui en sujets isolés, qui par groupes de 3 à 5. Ils ont des couronnes très denses, étalées, arrondies ou fastigiées. C'est en automne surtout qu'il vaut la peine de s'en approcher, quand ils sont chargés de leurs fruits rouges ou jaunes.

Les vinaigriers (*Rhus*) qui leur font suite juste au-dessus, sont visibles de loin quand leur feuillage se teinte d'orange et de rouge vif. Certains se reconnaissent même en hiver à leurs rameaux épais, bruns et poilus (*R. typhina*) comme le vinaigrier des marais; d'autres ont des rameaux lisses (*R. glabra* 'Laciniata') et des feuilles découpées rappelant les fougères. Le vinaigrier à laque (*R. vernix*) peut prendre, lui, la dimension d'un arbre.

Sur le replat, à l'orée du bois, ainsi que dans la lisière se trouve un grand rassemblement de cornouillers. Les plus spectaculaires sont évidemment ceux à fleurs en bractées comme *nuttalii* (Californie) à fleurs blanches en soucoupes de 15 cm de diamètre; les cornouillers roses de Floride (*C. florida* 'Rubra') qui s'épanouissent en mai-juin et les cornouillers de Chine (*C. kousa*) aux pétales pointus, qui sont encore en fleur au début de juillet. Leurs fruits rappellent des fraises et sont comestibles. Par contre, le cornouiller mâle (*C. mas*) qui fleurit jaune en février, donne des fruits en forme de dattes, rouges, acides et astringents. Quant au petit cornouiller américain *bailey*, il se distingue par ses baies d'un bleu vif.

En 1972, il a été mis en place, dans la lisière à droite de l'entrée de l'Arboretum, une collection d'une cinquantaine de sapins blancs. Les cimes des grands arbres, au-dessus d'eux, se refermant constamment, ils ont eu du mal à retrouver un rythme normal de croissance. Il y aurait lieu de les mettre plus en lumière et surtout de les mettre en valeur car certains forment de beaux cônes denses de 5 à 6 m comme le sapin du Colorado (*A. concolor*), le sapin d'Espagne (*A. pinsapo*) le sapin du Caucase (*A. nordmanniana*), le sapin de Vancouver (*A. grandis*), celui de Grèce (*A. cephalonica*) ou le petit sapin de Corée (*A. koreana*) qui donne des fruits superbes.

Au printemps deux floraisons massales attirent l'attention du visiteur: celle des Forsythias de l'entrée qui est constituée de grands groupes intercalés entre les cèdres. A cause de l'altitude, la floraison est retardée de deux semaines par rapport aux rives lémaniques; elle commence avec l'espèce *ovata* puis *suspensa* et 'Spring glory' à fleurs jaune clair; se poursuit avec les grandes fleurs de 'Spectabilis', 'Lynwood', 'Beatrix Farrand' et 'Arnold Giant' qui sont jaune foncé pour se terminer avec les espèces tardives comme 'Karl Sax' et 'Nymans' d'un jaune vert. Si on y regarde de près, on découvre 18 variantes dans la collection.

Les cerisiers prennent la relève avec des fleurs toutes différentes dans les tons roses et blancs. Il y a là le plus important rassemblement de cerisiers d'ornement d'Amérique, de Chine et du Japon qu'on puisse voir en Suisse. Il compte 48 espèces et variétés différentes. Le petit cerisier *serrula* de Chine avec son écorce rouge-brun vaut à lui seul la visite. Entre les deux étangs de Plan, on trouve les frênes; ils ont été plantés en 1974 pour les plus grands et en 1982 pour les plus jeunes. Il n'y en a pas moins de 25 sortes, certaines sont vraiment caractéristiques tel le frêne à feuilles entières 'Hessei' ou le frêne à petites feuilles oxycarpa 'Wallestoni' qui



L'écorce somptueuse du
cerisier de Chine.
(Photo J-F. R., avril 1988)



*Jeunes Chamaecyparis en contre-jour, vers le lac.
(Photo J.-F. R., avril 1988)*

devient rouge-violacé en automne; *tomentosa* et *volutina* ainsi que la variété 'Westhof's Glorie' du frêne commun se distinguent par une vigueur exceptionnelle.

Plus haut dans la pente on rencontre les marronniers. Ils surprennent par la diversité de leur développement et par leurs fleurs non seulement blanches mais jaunes, verdâtres, roses ou rouges. Le plus volumineux d'entre eux, *A. Missipiensis* a non seulement des feuilles énormes mais porte des fruits lisses rappelant de grosses figues. Quant à la variété à fleurs pleines 'Baumannii', elle est née à Genève, rue de la Violette chez un certain Monsieur Baumann. Le plus tardif de tous, qui ne fleurit qu'en août, *A. parviflora*, a des inflorescences dressées, atteignant 40 cm et d'une grande finesse.

Tout en haut du secteur de Plan, proche de la hêtraie naturelle, se trouve la collection de hêtres. Le regard est d'abord attiré par les feuillages pourpres, puis par les silhouettes des hêtres pleureurs. A y regarder de plus près, on découvre le hêtre de Chine (*F. englerana*), le hêtre d'Amérique (*F. grandifolia*), le hêtre d'Asie mineure (*F. orientalis*) et toutes les variétés du hêtre commun. Les plus grands arbres de cette collection ont été mis en place en 1974.

Dans ce premier secteur, on ne peut s'attarder trop, au risque de devenir fastidieux devant les plantations des genres monospécifiques tels que laurier du Canada, Sequoia, arbres à crayons ou des genres secondaires encore peu développés tels que fusains, sureau et houx... sachons qu'à la fin 1974 plus de 1500 arbres de collection étaient plantés à demeure à l'Arboretum.

En 1975, les plantations débordent sur La Vaux avec une cinquantaine d'espèces et de variétés de *Chamaecyparis*. A ce jour plusieurs d'entre eux forment déjà de belles colonnes ou des cônes dépassant 8 m et très diversement colorés. En remontant la lisière Est depuis le lac des Forces motrices on verra d'abord les *Chamaecyparis* nains du genre *obtus* puis ceux de *Nutka* et enfin d'innombrables variantes du *Chamaecyparis* de Lawson tant prisées dans les jardins anglais. Par sa diversité, cette collection rendra de grands services aux paysagistes qui pourront mieux conseiller leurs clients. Elle mérite vraiment une visite individuelle.

Continuant la traversée de La Vaux on rencontre ensuite une série de feuillus avec les tulipiers de Virginie et les variantes qui en sont issues: à port fastigié, à feuilles panachées. Ils ont trouvé des conditions de végétation idéales et croissent aussi vite que des peupliers. Leurs feuilles

échancrées au sommet permettent de les reconnaître aisément; en automne, elles prennent des teintes jaunes puis brunes d'une grande intensité.

Tout à côté, une autre belle essence américaine: l'ambrier ou Liquidambar rappellerait les érables planes par son feuillage lobé. Les feuilles sont alternes et les fruits rappellent une petite coque hérissée de platane. Dès septembre, le rouge du feuillage est si intense qu'on le voit de très loin.

Les Catalpa et les Paulownia ainsi que les Davidia ont été plantés en 1978; les gels de 1980 et de 1985 leur ont laissé des séquelles encore bien visibles; ils n'avaient pourtant jamais souffert pendant leur passage en pépinière (mais elle est située plus bas et est plus abritée).

Les tilleuls dans le haut de la pente sont bien représentés; outre les espèces indigènes et leurs variantes, on peut voir les tilleuls américains, japonais, chinois, mongoliens ainsi que des formes fastigiées ou pendantes et le tilleul à feuilles laciniées. Ils ont été mis en place en 1978 et 1981.

Comme plantes de liaison dans les groupes, on trouve des collections d'arbustes soit 100 Rhamnus en 9 espèces différentes, 50 Ligustrum en 18 espèces, 100 Viburnum en 18 espèces, 80 Lonicera en 19 espèces.

En 1976, pas très loin de la ferme de La Vaux, les premiers Thuja de la collection: une douzaine d'espèces et de variétés ont été disposées sur la pente trop raide pour être fauchée. Ils sont maintenant bien implantés. Plus bas dans les sols un peu frais, on peut admirer les Cryptomeria du Japon ainsi que les Sophora.

Au-dessus de la ferme, deux genres bien particuliers se trouvent en lisière de forêt: les sorbiers qui sont de petits arbres aux fruits spectaculaires et diversement colorés: corail, orange, rouge, jaune, blanc ou rose et les Cupressocyparis qui sont des conifères hybrides entre cyprès et Chamaecyparis.

Après les gros travaux de modelage du terrain en dessous de la ferme de La Vaux, il a été possible en 1988 de continuer la mise en place de la grande collection d'érables commencée en 1977. En dix ans, la première série mise en place donne déjà de jolis arbres; il y a là beaucoup de plantes rares comme l'érable gris de Chine ou l'érable à feuilles de charme.



*Liquidambers
à La Vaux.
(Photo L. C., 1976)*

Au bord même du lac des Forces motrices, deux conifères caducs antédiluviens et supportant bien l'humidité: le Taxodium et le Metasequoia. Ils sont de plantation récente (1985). Leur feuillage fin est caduc; il a un débourrement beige et prend une teinte brune en automne. Plus loin et quelque peu perdue parmi les saules: une collection d'aulnes nous familiarise avec l'aulne à feuilles en cœur ou à feuilles laciniées ou très allongées chez l'*Alnus späthi*.

Après la construction du pont couvert, il a été possible d'accéder au Bois Guyot. On trouve là deux collections importantes par le nombre de leurs représentants, commencées en 1979 et 1980 mais qui ne sont pas encore terminées: les égantiers et les pins. Jusqu'ici il a été mis en place plus de 1000 églantiers comprenant 200 espèces d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Leur floraison, bien que simple, est prodigieusement abondante; elle est suivie d'une fructification tout aussi spectaculaire.

Les pins sont des conifères à développement lent; il leur faut des années pour s'établir et prendre un peu de volume. Notre collection commence à devenir intéressante; elle le sera davantage chaque année.

Les écotypes

par Sylvain Meier, ingénieur forestier

L'Arboretum présente dans les espaces laissés libres par les anciens domaines agricoles, un ensemble de collections dendrologiques généralement regroupées par genre (ex. les frênes et les bouleaux se retrouvent à La Vaux, les pins au Bois Guyot).

L'intérêt de telles collections, outre l'aspect esthétique qu'elles présentent, est de permettre l'observation sur un espace très restreint d'arbres et d'arbustes provenant de toute la zone tempérée de l'hémisphère Nord, voire de quelques-unes des rares zones tempérées de l'hémisphère Sud (Chili, Nouvelle-Zélande, Tasmanie). Ces essences appartiennent à un même genre ou à une même famille.

Ce mode de présentation des collections peut faciliter d'une manière appréciable la compréhension des liens de parenté qui existent entre groupes d'espèces appartenant à des genres très riches comme les pins qui ne comptent pas moins de 94 espèces regroupées en 3 sous-groupes, 5 sections et 15 subsections!

Une collection dendrologique peut aussi être l'occasion de montrer la *variabilité génétique* d'un genre que l'homme a spécialement travaillé en sélectionnant les «avatars» qui lui paraissent dignes d'intérêt.

Le travail déjà ancien de la *sélection des hybrides et des mutants* est illustré de manière spectaculaire par la richesse du verger traditionnel dans le domaine de l'arboriculture fruitière et, pour l'horticulture, par la collection déjà importante des variétés de Cypres de Lawson, au sud-est de La Vaux.

L'approche plus globale du «monde de l'arbre» qu'a le forestier, motive l'alternative de présentation qu'est l'*écotype forestier*. Il se propose de montrer l'arbre dans un contexte plus naturel en essayant de reconstituer quelques groupements *forestiers typiques* des régions tempérées de l'hémisphère Nord avec, si possible, leurs cortèges d'arbustes et éventuellement, à plus long terme, quelques plantes herbacées.

Clairière: vue générale
du secteur aménagé en
février 1988.
(Photo S. M.)



L'écotype «Oregon-Washington» sera l'occasion de présenter la *variabilité naturelle* d'une espèce à large distribution comme le Douglas ou pin d'Oregon.

Il est également le cadre de vulgarisation idéal de certains problèmes posés à la foresterie d'aujourd'hui, telle la recherche d'espèces exotiques capables de performances intéressantes, c'est-à-dire offrant à la fois une grande plasticité, une forte production de bois de qualité et étant peu sujettes aux divers ravageurs.

L'écotype dans son acception habituelle désigne une race locale distincte qui peut être le résultat:

- de l'adaptation d'espèces à des conditions particulières de climat,
- d'une isolation géographique,
- d'une adaptation altitudinale,
- d'une adaptation édaphique (qualité du sol).

A l'Arboretum, le terme «écotype» perd généralement ce sens restreint qui ne sera vraiment applicable que dans le cas du Douglas; «écotype forestier» signifie simplement que notre ambition est d'utiliser autant que possible du matériel d'origine connue pour tout ce qui est *arbre* pouvant éventuellement avoir un avenir forestier.

Choix des écotypes

Le vallon de l'Aubonne est entièrement situé dans le domaine de la hêtraie. Le hêtre ou fayard s'impose donc naturellement comme trait d'union et point de repère entre plusieurs des écotypes en gestation. Il s'agit de l'écotype du Japon avec *Fagus crenata* et *Fagus japonica*, de celui du Caucase avec *Fagus orientalis* et de celui de l'est de l'Amérique du Nord avec *Fagus grandifolia*. Il est, en revanche, absent de l'Himalaya et de la Côte Ouest de l'Amérique du Nord où il a peut-être existé avant les glaciations.

Avancement dans la réalisation sur le terrain

C'est en 1976 qu'est né le projet de réaliser le premier écotype forestier: celui de la «Côte Ouest» de l'Amérique. La présence d'une plantation de Cyprès de Lawson en sous-bois, effectuée par la commission de dendrologie de la Société genevoise d'horticulture, nous a donné l'idée de compléter celle-ci de manière à mieux faire connaître cet arbre dans son milieu naturel.

Parallèlement, toute une série d'essences, tant indigènes qu'exotiques, étaient testées, à la même époque, sur le plan forestier par le Service cantonal des forêts. Il s'agissait entre autre du Douglas, de l'Epicéa de Sitka, du Sapin de Vancouver et du Pin ponderosa. C'est donc dans ce contexte que s'est cristallisé le projet de mieux faire connaître les forêts de l'Ouest américain.

L'intérêt des forestiers européens pour la région de l'Orégon-Washington, qui est située entre les 40° et 50° parallèles sur la Côte Pacifique de l'Amérique du Nord, est déjà ancien. Les premières introductions forestières d'essences exotiques nord-américaines, dans le canton de Vaud, remontent au siècle dernier. Il est possible d'en retrouver quelques traces dans les forêts de la Ville de Lausanne et dans la forêt cantonale de Suchy, par exemple.

La taille des arbres de l'Ouest américain et leur rapidité de croissance exceptionnelle expliquent que plusieurs d'entre eux aient trouvé une place de choix en foresterie. Ils ont été passablement employés en Europe à des fins de reboisements (Iles britanniques) ou de transformations de peuplements sans grande valeur économique (taillis). Le Douglas est certainement la plus importante de ces essences, bien que l'Epicéa de Sitka, le Pinus contorta et le Sapin de Vancouver jouent également un certain rôle en matière de reboisement, en particulier dans le domaine Atlantique.

Une part importante des plants utilisés dans le cadre de ce projet a été produite directement à la pépinière de l'Arboretum. Le Technicum horticole de Lullier, l'ancienne Châtelaine, l'Institut fédéral de recherches forestières et des pépinières privées ont fourni le reste. Semis, repiquages (après 2-4 ans de semis), plantations (après 2-3 ans de repiquage), soins culturaux et dégagements, aménagement de sentiers, mise en place de protections contre le gibier, étiquetage, bûcheronnage, ont été réalisés grâce à l'appui enthousiaste tant du personnel de l'Arboretum que de bénévoles sans le concours desquels rien n'aurait été possible.

Installé en milieu forestier, il a été nécessaire de créer des trouées garantissant un apport en lumière suffisant préalablement aux plantations.

Les plants ont été régulièrement mis en place à la fin du mois de mars, souvent sous les gibouliées, permettant le bon déroulement de la suite des travaux de pépinière, les brins étant repiqués dans le courant d'avril tandis que les nouveaux semis en couche ont lieu au début du mois de mai.



Pseudotsuga Menziesii
originaires de l'Orégon,
plantés au printemps
1979.
(Photo S. M.)



Acer glabrum, var. douglasii. Erable de Douglas.
(Photo S. M.)

Mais d'où proviennent les graines?

Pendant toute la première phase du projet essentiellement consacrée à la mise en place des peuplements, notre source principale d'approvisionnement aura été le National Tree Seed Laboratory du Département de l'agriculture des Etats-Unis. Ce dernier assure la récolte, la conservation et la diffusion des graines forestières en provenance de peuplements naturels sélectionnés en différents points du territoire des USA.

Cette opportunité nous a permis d'obtenir relativement facilement la majorité des essences qui nous intéressent et de pouvoir choisir entre différentes provenances.

Depuis 5 ans, nous bénéficions également des possibilités d'échanges qui existent avec les jardins botaniques de cette région. Nous avons reçu à plusieurs reprises des graines de l'«Arboretum de l'Université du Washington» à Seattle et du «Jardin botanique de l'Université de Californie» à Berkeley.

Mais revenons au terrain. Pendant l'hiver 1987-1988, des travaux importants ont été mis en œuvre à commencer par la réfection du cheminement d'accès depuis Plan, qui a été retailé en décembre. Puis en février et mars, une clairière a été ouverte dans les hauts de manière à dégager la plantation de *Douglas Bleu* (Douglas de l'intérieur = \pm du domaine des Rocheuses) qui avait été mise en place au printemps 1982. Il était difficile de conserver plus longtemps les derniers arbres de la forêt originelle, leur exploitation sans dégâts devenant une opération de plus en plus compliquée. Le manque de lumière commençait à se faire sentir sous un couvert redevenu important.

Parmi les mauvaises surprises de cet hiver, à la fois doux et humide, il faut signaler la réactivation de deux glissements dans les bas de l'éco-type. L'un se situe à l'amont du barrage et l'autre à l'aval. Le solde des grands arbres a dû être exploité pour décharger le terrain.

La forêt naissante est encore peu spectaculaire bien qu'elle entre dans une phase de changements rapides. Les premiers arbres mis à demeure sont maintenant bien installés et vont aborder les stades désignés comme fourré et gaulis par les forestiers. C'est une phase de croissance accélérée où l'on peut s'attendre à des accroissements annuels de l'ordre de 60 à 80 cm chez le Douglas, pour les meilleures provenances.

Les Douglas les plus anciens mesurent actuellement entre 6 et 8 m pour les plus grands d'entre eux. On peut les voir dans le premier contour en arrivant de Plan par le sentier forestier. Il s'agit d'arbres semés à la Châtelaine en 1971.

Les Thuyas qui leur font face ont été semés en 1976 et mis en place au printemps 1979. Leur croissance est jugée excellente, atteignant entre 50 et 60 cm par an. La graine provient d'un peuplement de Chavornay.

Toujours dans ce même secteur, dans la côte située au-dessus des mêmes Thuyas, trois espèces de sapins ont été mises à demeure au printemps 1987.

Il s'agit: du Sapin baumier de l'Ouest
 du Sapin d'Arizona
 du Sapin du Mont Shasta

Une quatrième espèce, le Sapin noble, a été installée en sous-bois de l'autre côté de l'arête dans le haut du versant barrage.

Douglas et sapins illustrent bien la différence de vitesse de croissance existant entre les essences de lumière et les essences d'ombre. Si les sapins ne mesuraient qu'entre 20 et 35 cm à leur plantation après 8 ans de pépinière, les Douglas atteignaient sans trop de difficultés de 40 à 60 cm en 4 ans!

Principales essences mises à demeure à ce jour dans l'écotype Orégon-Washington

<i>Résineux:</i>	<i>Abies grandis</i>	Sapin de Vancouver
	<i>Abies lasiocarpa</i>	
	var. <i>lasiocarpa</i>	Sapin baumier des Rocheuses
	<i>Abies lasiocarpa</i>	
	var. <i>arizonica</i>	Sapin à écorce subéreuse
	<i>Abies magnifica</i>	
	var. <i>shastensis</i>	Sapin du Mont Shasta
	<i>Abies procera</i>	
	(<i>A. nobilis</i>)	Sapin noble d'Amérique
	<i>Chamaecyparis</i>	
	<i>Lawsonia</i>	Cyprès de Lawson
	<i>Larix occidentalis</i>	Mélèze de l'ouest
	<i>Libocedrus decurrens</i>	Libocèdre
	<i>Pinus contorta</i>	
	<i>Pinus flexilis</i>	Pin blanc des Montagnes Rocheuses
	<i>Pinus monticola</i>	Pin blanc de l'Ouest
	<i>Pinus ponderosa</i>	Pitchpin à bois lourd
	<i>Picea engelmannii</i>	Epinette des Montagnes Rocheuses
	<i>Picea pungens</i>	Epicéa du Colorado
	<i>Picea sitchensis</i>	Epicéa de Sitka
	<i>Pseudotsuga menziesii</i>	
	var. <i>glauca</i>	Douglas bleu
	<i>Pseudotsuga menziesii</i>	
	var. <i>menziesii</i>	Douglas vert
	<i>Thuja plicata</i>	Thuya géant
	<i>Tsuga heterophylla</i>	Pruche de l'Ouest
	<i>Tsuga mertensiana</i>	Tsuga des montagnes

Feuillus arborescents:

<i>Acer glabrum</i>	Erable des Montagnes Rocheuses
<i>Acer macrophyllum</i>	Erable à grandes feuilles
<i>Alnus rubra</i>	Aulne rouge
	Aulne de l'Orégon
<i>Cornus nutallii</i>	Cornouiller du Pacifique
<i>Populus trichocarpa</i>	Peuplier baumier de l'Ouest
<i>Prunus subcordata</i>	Prune de Klamath

Feuillus arbustifs et buissons:

Acer circinatum	
Acer glabrum douglasii	Erable de Douglas
Mahonia aquifolium	Mahonia
Physocarpus capitatus	
Rhododendron macrophyllum	Rhododendron du Pacifique
Rhus Glabra	Sumac à rameaux lisses
Rosa californica	Rose de Californie

Survol des différentes formations végétales présentées

L'écotype se divise en plusieurs secteurs au sein desquels on cherchera à obtenir progressivement le mélange typique des essences d'une zone naturelle. Le bas correspond au domaine côtier, le haut à la montagne. Le critère nord-sud est conservé dans le sens que la rive du barrage reflète la situation au Washington alors que la partie au sud du barrage correspond à l'Orégon et au nord de la Californie. Quelques séquoias de la côte ont été plantés le long du chemin du bas (\pm périmètre de l'actuel glissement), alors que du séquoia géant, anciennement appelé Wellingtonia, a été installé à mi-côte dans le secteur du contour. Les chances de succès de ces deux essences sont limitées dans le périmètre de l'écotype, le sol leur étant peu favorable.

Secteur A *Domaine de la côte nord de Californie et du sud de l'Orégon* ici actuellement dominé par le Cyprès de Lawson en mélange avec du Douglas, et quelques autres essences telles que Libocèdres, Erable et Aulne d'Orégon, Sapins de Vancouver et Pins à bois lourd;

Secteur B situé directement au-dessus du secteur A, il correspond à une formation dominée par le Douglas — d'une *zone de basse montagne en Orégon-Washington*;

Secteur C secteur périphérique de l'écotype puisqu'il présente quelques essences typiques de la *zone sud des Rocheuses* en mélange avec du *Douglas bleu* en provenance d'Arizona et du Nouveau Mexique;

Secteur D il s'agira d'une forêt d'*altitude* actuellement dominée par le Pinus flexilis, le Pin blanc des Montagnes Rocheuses;

Secteur E *zone de moyenne montagne à cheval sur le Washington, la Colombie*



Populus trichocarpa
ou *peuplier baumier* de l'Ouest.
(Photo S. M.)

Britannique et l'Idaho (plateau d'Okanogan) où des peuplements ouverts de Mélèzes de l'Ouest croissent en mélange avec le Pinus contorta et le Tremble d'Amérique du Nord;

Secteur F domaine du *Thuja géant* l'une des autres essences importantes de la Côte Ouest qui se retrouve également à l'ouest des Rocheuses, en Idaho et en Colombie Britannique. C'est un arbre qui croît en mélange avec la plupart des essences de la région comme la Pruche de l'Ouest, l'Épicéa de Sitka, le Douglas, le Cyprès de Lawson, le Sapin de Vancouver, le Pin blanc de l'Ouest, le Cyprès de Nootka, auxquels vient s'ajouter l'Épinette des Rocheuses dans sa distribution intérieure (Inland Empire);

Secteur G domaine côtier du Washington où l'Épicéa de Sitka, le Tsuga de l'Ouest, le Sapin de Vancouver et certains feuillus comme le Peuplier baumier de l'Ouest, l'Erable d'Orégon côtoient le Douglas.

Le périmètre délimité pour ce premier écotype n'offre pas toujours les conditions idéales pour le développement forestier mais sa diversité présente des possibilités intéressantes de mise en valeur.

Son intérêt pour le public réside dans la découverte de la végétation d'une région (nord-ouest de l'Amérique du Nord) qu'il ne connaît généralement pas. Pourtant plusieurs essences lui sont familières puisqu'elles ont trouvé leur place chez nous.

La côte du Pacifique nous a fourni, par le biais de l'horticulture, le thuya de nos haies, le mahonia, le cyprès de Lawson, le libocèdre et le plus rare cornouiller du Pacifique. Chacun a entendu parler un jour du pin de l'Orégon qui n'est rien d'autre que le douglas, aujourd'hui planté assez couramment dans nos forêts. Le sapin de Vancouver, l'épicéa de Sitka, le thuya géant et le cyprès de Lawson ne sont, par contre, utilisés que très occasionnellement en foresterie.

La substitution du peuplement original par la «forêt pacifique» se fera au rythme des dégagements et mises en lumière nécessaires à chacune des essences implantées.

Le Tsuga supporte très bien un couvert même important alors que le douglas, le sapin de Vancouver et l'épicéa de Sitka demandent à être dégagés plus fortement pour s'établir et croître correctement. Le mélèze de l'Ouest a besoin de la pleine lumière.

La réalisation de l'écotype se poursuit au gré de la disponibilité de nouveaux plants.

Ecotypes en préparation

Il s'agit des écotypes du Caucase et du Japon pour lesquels certains semis existent déjà en pépinière.

L'écotype japonais sera centré sur la hêtraie à *Fagus crenata* ou «buna» des Japonais. C'est l'association climacique la plus importante de l'étage montagnard japonais. Cette hêtraie est répandue de la région côtière du sud de Hokkaido à la latitude 39° nord et monte jusqu'à 700 à 1000 m d'altitude. Plus au sud, elle se limite aux zones montagneuses prenant progressivement de l'altitude pour se situer entre 1000 et 1900 m dans les Iles de Shikoku et Kyushu.

Deux variantes de composition floristique assez différentes seront présentées, celle de la côte de la Mer du Japon et celle de la côte pacifique.

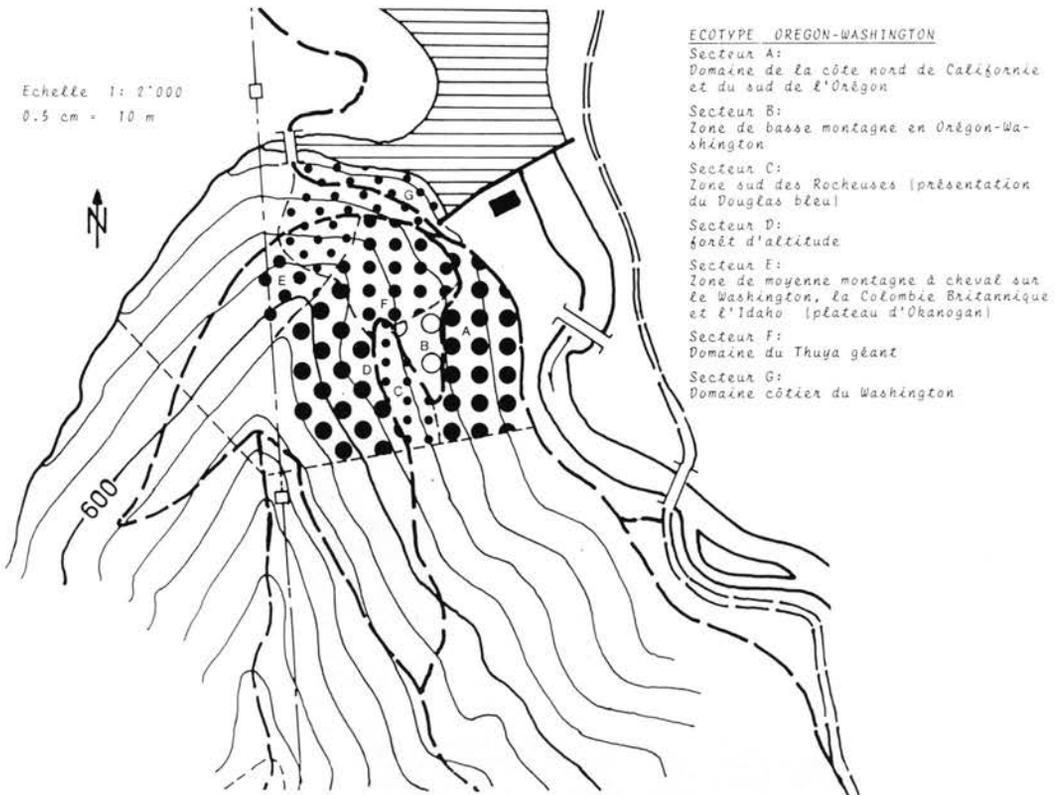
L'écotype caucasien. — Le Caucase, situé à la limite de l'Europe, possède en altitude des groupements forestiers proches des nôtres avec certaines espèces identiques (ex. le frêne, l'if, l'érable sycomore, le charme, les tilleuls à grandes et petites feuilles). Ces espèces constituent des écotypes lorsqu'ils ne sont pas reconnus à titre de variété comme c'est le cas pour le pin

sylvestre représenté là-bas par la variété «hamata» et le coudrier par la variété «pontica». Les genres communs sont très nombreux. Le hêtre se retrouve sous forme de hêtre d'Orient, l'épicéa sous forme de sapinette d'Orient et le sapin sous forme de sapin du Caucase.

L'écotype caucasien de l'Arboretum présentera le versant Caspienne du Caucase et un peuplement d'altitude du Caucase de l'ouest.

L'écotype de l'est de l'Amérique du Nord. — Il présentera un peuplement de hêtres d'Amérique et un peuplement de tulipiers de Virginie avec toute la garniture des essences les accompagnant.

L'écotype chinois. — Il pourrait également se réaliser un jour. Il devrait faire pendant à celui de la façade atlantique de l'Amérique du Nord pour montrer la parenté des deux flores qui se caractérisent par leur extrême richesse par rapport à celle d'Europe. Ce fait est à mettre en relation avec la pression plus nuancée qu'ont exercées les modifications de climat et en particulier les glaciations sur ces deux continents dans leur domaine tempéré. Alors que l'Europe subissait un appauvrissement important de sa flore, l'Amérique du Nord et la Chine conservent encore une flore d'origine tertiaire.



Les secteurs de l'écotype Orégon-Washington de l'Arboretum.

Perspectives

La réalisation de ces nombreux projets dépendra à la fois:

- des disponibilités effectives en *terrain propice* à l'élaboration d'un projet général d'implantation
- des possibilités de financement qui s'offriront
- de la possibilité d'obtenir les graines recherchées en quantité et qualité suffisantes pour mener à bien notre production de plants
- enfin, avec ou sans nouveaux écotypes, un certain renforcement du personnel de l'Arboretum semble inévitable si l'on veut être en mesure d'assurer l'entretien correct des collections.

Les vergers

par Roger Corbaz

L'Aubonne, c'est l'aubaine

C'est par un bel après-midi d'automne 1975 qu'un coup de téléphone de René Badan m'apprit la bonne nouvelle. La commission technique de l'Arboretum acceptait la proposition de créer des vergers constitués d'anciennes variétés locales, de mettre sur pied une «banque de gènes». C'était d'autant plus important que la disparition des variétés locales allait en s'accroissant: 230 variétés de pommes de table en Suisse romande en 1925 et, dans le commerce, une douzaine 50 ans plus tard.

La pépinière

Première difficulté: où préparer les arbres fruitiers? La pépinière en Plan étant déjà pleine, J.-P. Dégletagne proposa de distribuer cette tâche à ses amis pépiniéristes. On se rendit vite



*La parcelle du Crépon
au printemps 1981.
(Photo R. C.)*

compte que ce n'était pas la solution car le premier essai se solda par un échec. Vint alors le secours du Technicum d'arboriculture et de viticulture de Changins. Le directeur, J-F. Schopper, me proposa de donner ce thème comme sujet de travail de diplôme à ses étudiants et de demander à la Station fédérale de recherches agronomiques à Changins (directeur A. Vez) du terrain pour une pépinière. Ainsi grâce à cette fructueuse collaboration, la collection put démarrer.

Un sérieux coup de pouce nous est aussi parvenu par le canal de Mme Berthe Lang-Porchet. Pour honorer la mémoire de son père, feu le Conseiller d'Etat Ferdinand Porchet, initiateur entre autres de la première loi sur l'arboriculture, elle fit un legs à l'Arboretum, destiné surtout aux vergers.

La pomme d'abord

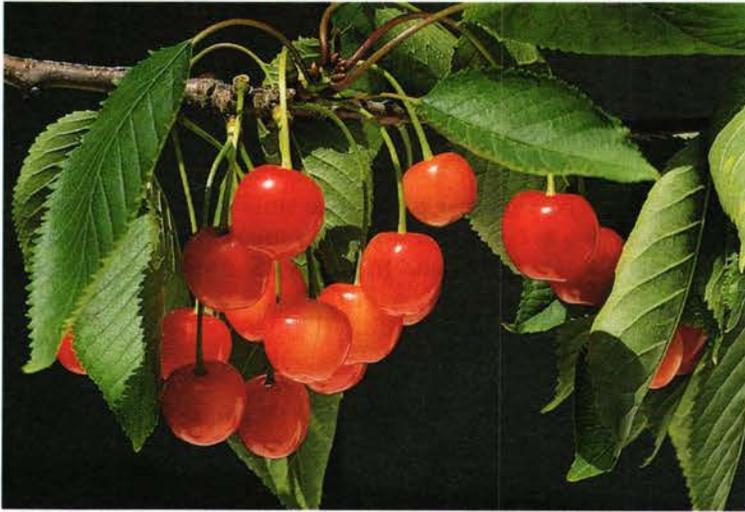
Il fallait commencer par recenser et multiplier les variétés locales de pomme parce que très menacées par la concurrence des cultures industrielles d'une part, et parce que le public était sensibilisé par l'omniprésence de la Golden dite delicious. Avec l'aide de P-Y. Monico, élève du Technicum, de K. Stoll de la Station fédérale de Wädenswil, on recueillit dans un premier temps une trentaine de variétés suisses et davantage d'étrangères. Les premières furent transplantées à l'Arboretum, en Plan d'abord, en La Vaux ensuite; les secondes au Centre horticole de Lullier.

Les arbres sont greffés sur franc; le choix des hautes tiges a été pris pour les raisons suivantes: entretien beaucoup plus facile, surtout en ce qui concerne les traitements antiparasitaires, durée de vie 4-5 fois plus longue. En outre, les anciennes variétés ont été conçues pour de tels arbres et supportent mal d'être cultivées en basse tige, du moins certaines d'entre elles comme la *Gravenstein* et la *Belle de Boscoop*.

N'oublions pas non plus l'aspect esthétique d'un arbre normalement constitué, avec une couronne bien développée, capable d'abriter des nids d'oiseaux et une foule d'insectes. Par contre, le système haute tige occupe beaucoup de terrain, en gros 100 m² par arbre. De ce fait et vu le nombre de variétés beaucoup plus élevé que prévu, on dut se limiter, la mort dans l'âme, à un seul arbre par variété. Cette situation périlleuse est heureusement atténuée, pour les



La même parcelle
au printemps 1988,
arborisée à 90 %.
(Photo R. C.)



Cerises «Rouges à kirsch».
(Photo R. C.)

pommes, par la présence de la doublure au Centre horticole de Lullier (dir. J.-M. Mascherpa) et sous l'experte surveillance de P.-Ls Rosset. Elle comprend aussi des variétés étrangères, ceci en basse tige, sur les porte-greffes M9 et M26.

La troupe des rabatteurs

En tout premier lieu, il faut savoir où se cachent les variétés locales. Le recours aux medias (appel à la radio, dans les journaux), se révéla fort décevant. Les lecteurs ou auditeurs confondant notre recherche avec leur propre intérêt, c'est-à-dire, savoir enfin le nom de leur variété. Dans l'ensemble, il n'y eut pas 3 % de renseignements intéressants.

Par contre il s'est constitué, avec le temps, un réseau de connaisseurs, anciens arboriculteurs ou pépiniéristes, qui s'est révélé très efficace. Il faut citer parmi eux G. Planchamp de Vouvry, grand connaisseur de la plaine du Rhône et de la Savoie, Georges Favre, ancien directeur de la Station cantonale vaudoise d'arboriculture, Bernard Vauthier, instituteur à Bôle, Michel Juillard et ses amis à Porrentruy et beaucoup d'autres.

Fruits à pépin, fruits à noyaux

Après les pommes, les poires. Ph. Barras, du Technicum, utilisa les mêmes méthodes, c'est-à-dire l'écussonnage au pied de jeunes porte-greffes francs. La surprise, en pépinière, vint du fait que la plupart des anciennes variétés étaient incapables de former un beau tronc droit. Elles étaient greffées, autrefois, en tête sur un poirier à cidre à qui revenait la tâche de produire un tronc robuste et bien vertical.

Le grand nombre, presque une centaine de variétés trouvées, fut une autre surprise. Il s'agit avant tout de poires à cidre et, en Suisse romande, de poires à cuire, souvent dénommées poires à rissole.

Pour les cerises, on s'attendait au contraire à en trouver davantage. M. Bovet eut quelque peine à lancer le travail, les informations orales sur les cerisiers étant beaucoup moins précises que celles sur les fruits à pépin. C'est dû, sans doute, à la difficulté de les déterminer avec précision.

Quant aux prunes et pruneaux (en bon français quetsches), J. Maurer n'a pas recueilli beaucoup de variétés mais par contre de nombreux types de Bérudge (origine neuchâteloise) et de types de pruneau de Bâle, profitant pour ces derniers des travaux de Wädenswil.

Situation en 1988

La collection comprend en ce moment 258 arbres, représentant 255 variétés dont la répartition entre les trois vergers est donnée dans le tableau 1.

Les plantations se sont échelonnées de l'automne 1981 au printemps 1988 (renvoi en automne 1987 à cause des pluies incessantes) avec l'aide bénévole de la Société genevoise de dendrologie et la Société vaudoise d'horticulture, section de Lausanne (tableau 2).

Les premières plantations souffrirent d'étés secs et les arbres eurent de la peine à prospérer, surtout en La Vaux. En Crépon, où se trouve le plus grand verger, le sol est profond et les arbres s'y plaisent, tout particulièrement les cerisiers.

Nos plus féroces ennemis sont les campagnols terrestres (*Arvicola terrestris*) qui rongent sans pitié les racines, surtout durant l'hiver. Certaines variétés semblent les attirer plus que d'autres: les pommiers *Plamboule* et *Madeleine* ont été plantés deux fois et une troisième sera nécessaire.

L'entretien de la collection représente un gros travail. La taille fut assumée au départ par Ch. Blaser et les élèves du Technicum, puis par ceux du Centre horticole de Lullier guidés par P.-Ls Rosset. Les traitements contre les pucerons (1 à 2 par saison) sont exécutés par le gérant.

Quelques curiosités

Outre les ancêtres des pommes, l'*Api rose* et surtout l'*Api étoilé*, à la forme pentagonale, (un caractère primitif), on a la *Bovarde*, vaudoise par excellence, la *Françoise* qui débourre après les foin, la *Reinette de Courtay* (de Genève) qui réagit par hypersensibilité à la tavelure, la *Carée de Chézard* (Neuchâtel) toute bosselée, la *Charvanelle* qui était vendue au marché de Vouvry à la Saint-Jean au 18^e siècle, la *Reinette de Ferlens* toute verte mais de longue conservation. Les pommes douces autrefois séchées, sont nombreuses et ne portent pas de nom à l'exception de la *Pomme miel* (GE), de la *Motteranche* (entre Bex et Villars) et la *Douce de Lustorf* (FR) ou de la célèbre *Pomme d'Uster* (ZH).

La *Sept en gueule* est à la poire ce que l'*Api étoilé* est à la pomme; cette minuscule et précoce poire (3 g) était connue avant notre ère. Ces variétés, bien que n'étant pas indigènes, ont été incorporées à la collection à cause de leur lointaine origine et leur situation de départ pour la sélection. Parmi les poires à cidre, citons, outre les nombreux blessons, la *Juteuse de*



Cerises «Noires de
Chavannes».
(Photo R. C.)



Des cerises jaunes,
qui trompent les oiseaux!
(Photo R. C.)

Chailly, un probable croisement naturel de la *poire maude* (ou *Schweizer Wasserbirne*, tant elle donne de jus). Sous le nom général de *Poire à rissole* se cachent plusieurs variétés; immangeables crues, elles deviennent excellentes après une longue cuisson. Leur chair rose, peu juteuse, dégage un parfum remarquable.

Parmi les poires de table, la *Bergamotte de Ballaigues* était déjà mentionnée dans le recensement de 1929 comme bonne poire fondante. Elle prospère très bien en altitude. La *poire frelon* trouvée dans la vallée de la Broye est à la fois juteuse et sucrée. C'est une variété d'automne. Les poires à sécher ne sont pas rares en Suisse allemande (par exemple la *Luzerner Längler*), alors que ce rôle est tenu en Romandie par la *poire channe* (d'origine française), avec les synonymes de *Poire à golia* (VD), *Kannepire* (JU), *Channebirre* (Suisse allemande), *Etranglion* (France).

Dans la famille des cerises, outre les rouges très sucrées, les noires de divers villages (Chavannes, Cheyres, Etoy, Montreux), il existe aussi des variétés complètement jaunes qui, par leur couleur, trompent les oiseaux qui les considèrent comme pas

mûres. Une griotte, proche de la griotte de la *Toussaint*, sans y être identique, fleurit en juin et mûrit fin septembre-mi octobre, soit un rythme déphasé par rapport aux autres.

C'est le pourtour du lac de Neuchâtel qui recèle tant de prunes, à commencer par les divers types de *Bérudge*, délicieuse petite mirabelle rose. Le prunier de la *Praille* près des Evouettes (VS) ne se distingue pas par ses fruits mais par son exceptionnelle vigueur. Le tronc de l'arbre d'origine mesurait, à 1 m du sol, 3,75 m de circonférence.

Tâches pour l'avenir

La recherche de variétés locales ne sera jamais complètement terminée; on peut considérer toutefois que le plus gros du travail sera fait avec la plantation des derniers pruniers.

Le rôle de la collection n'est pas seulement d'être un conservatoire; il doit être plus dynamique, devenir une source de caractères positifs à transmettre dans les variétés futures. Il conviendra donc de déterminer les qualités que possèdent certaines de ces anciennes variétés, par exemple, la résistance aux maladies, au gel, à la sécheresse, la rusticité, le manque d'attraction pour les insectes ravageurs, les valeurs nutritives et de garde des fruits, etc. Il y a, en résumé, une foule d'observations, voire d'essais, à enregistrer.

Une comparaison avec la doublure du Centre horticole de Lullier permettra de déterminer l'influence des porte-greffes sur la qualité et la quantité des fruits.

On envisage également une description détaillée de ces variétés, du moins des plus intéressantes, ceci avec photographies en couleur et dans le cadre d'une pomologie des variétés indigènes. Enfin, il faudrait compléter cette collection par les noyers, si divers dans notre pays, ainsi que les châtaigniers qui jouèrent autrefois un rôle important, pas seulement au Tessin. Ceci pour autant qu'il y ait des surfaces à disposition bien entendu.

Il est évident que cette collection, la première et la plus importante de Suisse, n'est que dans sa tendre enfance. Elle sera beaucoup plus attractive dans quelques vingt ans, lorsque les arbres se seront développés selon leur rythme propre et surtout produiront des fruits.

L'établissement d'une telle collection est le résultat d'une collaboration de très nombreuses personnes, allant de l'envoi de fruits ou de greffons à l'entretien des arbres en passant par la plantation et bientôt la récolte. Qu'elles soient ici toutes sincèrement remerciées de leur dévouement et de leur intérêt.

TABLEAU 1 Répartition des variétés entre les 3 vergers

Vergers en:	Pommiers	Poiriers	Cerisiers	Pruniers	Total
Crépon	46	56	53	12	167
La Vaux	45	26	—	—	71
Plan	15	—	3	2	20
	106	82	56	14	258

TABLEAU 2 Nombre et répartition des arbres plantés, par année

Année:	Pommiers	Poiriers	Cerisiers	Pruniers
1981	15	—	3	2
1982	37	—	—	—
1983	13	59	—	—
1984	12	—	7	—
1985	18	25	16	—
1986	11	15	11	—
1987	—	—	16	12
	106	99	53	14

La différence entre les totaux des 2 tableaux est due aux arbres morts.

Musée du bois

par J.-F. Robert

Introduction

«Le souci de la culture populaire naît quand les sociétés paysannes disparaissent».

Ainsi s'exprime Bernard Charbonneau dans son «Paradoxe de la culture». Et il précise encore: «Nous voyons aujourd'hui les derniers objets en matériau durable: les fourches ou les pots

des pauvres métayers, passer du secteur utilitaire au secteur culturel en passant de la grange au musée ou au salon».

Inconsciemment, le Musée du bois participe sans doute de ces mécanismes. Toutefois, son existence relève aussi et avant tout du souci qu'éprouvait le comité de l'Arboretum de voir les premiers visiteurs s'en retourner déçus! En effet, en 1973, l'Arboretum n'a que cinq à six ans d'âge. Les arbres sont encore bien petits et si les premières plantations sont en place, elles ont peine à se laisser deviner dans les hautes herbes. Et les curieux qui s'aventurent dans le vallon pour découvrir cet arboretum dont ils ont entendu parler, ne voient rien, à moins que quelqu'un soit là au moment propice pour leur fournir explications et commentaires. Il parut donc urgent d'avoir dès que possible quelque chose à montrer qui n'ait pas besoin d'un siècle pour devenir! D'où l'idée de créer un musée de la forêt et des métiers du bois.

Conception

L'idée d'un tel musée fut lancée lors de l'assemblée générale de 1972, qui tenait ses assises au restaurant de l'Esplanade à Aubonne, plus précisément le 6 mai de cette année 1972. L'écho fut d'emblée positif grâce à l'intervention du président de la Société vaudoise des patoisans. Cette association en effet avait rassemblé nombre d'objets, glanés dans nos campagnes de 1952 à 1956 par feu Jacques Chevalley, trop tôt disparu, qui avait espéré réaliser un musée d'ethnographie vaudoise à Savigny. Le projet mourut avec son animateur et les collections furent transférées ultérieurement à Moudon. En allant les y quérir, l'Arboretum pourrait concrétiser enfin ce vieux projet. Mais du trésor rassemblé, on ne devait retrouver qu'une septantaine d'objets qui furent transportés à Aubonne en février 1974.

C'était peu de choses, mais le coup d'envoi était donné!... Or, ce premier lot comportait plus d'objets paysans que d'outils proprement dits: cela eut pour effet de modifier sensiblement les objectifs initiaux et d'élargir les horizons pour embrasser l'ensemble de cette civilisation rurale qui servait de cadre à la vie de nos aïeux. Projet ambitieux qui justifie la désignation de «Conservatoire rural» adoptée pour notre musée.

Or, il fallut très tôt se rendre à deux évidences: la première c'est que la place ferait vite défaut et que le programme des sujets concernés par la vie rurale dans son ensemble était beaucoup trop riche pour nos possibilités réelles d'accueil. La seconde, c'est que le nombre des musées locaux étant en croissance réjouissante dans le pays, il convenait de retrouver pour notre musée une spécificité qui le distingue des autres et qui évite redites et doubles emplois. Retrouver les mêmes objets dans les divers musées dévalorise en effet les uns et les autres. Et c'est pourquoi notre «Conservatoire rural» redevient «Musée du bois» en 1978.

Autre changement d'optique par rapport aux concepts de départ: on avait imaginé pouvoir s'en tenir aux outils de chez nous, témoins de la vie vaudoise. Mais il fallut là aussi faire marche arrière et abandonner des positions trop puristes ou exclusives. En effet, les outils, comme les autres objets du reste, voyagent, se transmettent, migrent d'un atelier à l'autre par-dessus les frontières. A tel point qu'il est quasi impossible de certifier leur origine. D'autant qu'il n'y a en fait aucune différence significative entre un rabot vaudois et un rabot valaisan, entre un marteau de chez nous et son homologue français, allemand ou italien! Les formes des outils du bois sont du reste moins sujettes à variabilité ou à faciès locaux que celles des outils de la terre. Ainsi fûmes-nous conduits à accepter des outils quelle que soit leur origine, mais en limitant toutefois notre recherche à l'Europe centrale.

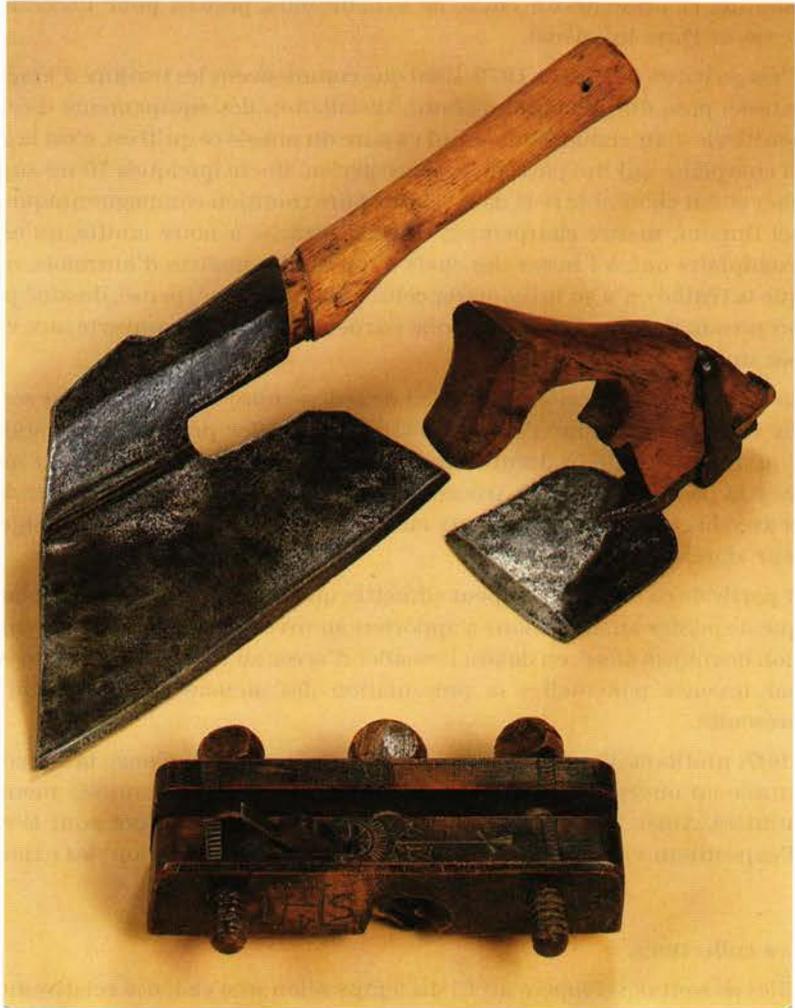
Le musée et ses équipements

Le musée tel que nous le connaissons en 1988 ne s'est pas réalisé d'un seul coup. C'est même de façon très progressive qu'il a acquis sa structure. Si nous tentons de retracer la courbe de cette évolution, on obtient l'enchaînement suivant:

Les premiers objets récoltés en 1974 furent stockés dans un petit local dit «du comité», aménagé sommairement dans l'ancienne ferme Stettler. Ils furent présentés pour la première fois à l'occasion de l'assemblée du 18 mai, posés tout simplement sur des cageots, dans la vieille grange. On espérait encore, à ce moment-là, qu'ils pourraient un jour trouver place dans une ferme-musée.

En juin de cette même année, la façade nord de la ferme s'affaisse et avec la perspective de travaux importants de réfection, on caresse celle d'aménager un local d'exposition à l'étage. En 1975, les collections sont éparpillées dans divers hangars de la région pendant que s'effectuent les travaux de reconstruction.

En mai 1976, le musée — ou tout au moins ce qui le deviendra — est prêt: 180 m² sont disponibles pour recevoir collections et visiteurs; mais les objets doivent être déposés au sol, le long des parois, approximativement là où ils trouveront ultérieurement leur gîte. L'assemblée 1976 est prévue pour le 25 septembre et l'on s'efforce, grâce à Marcel Dupont, de préparer d'urgence des tréteaux et supports provisoires pour que le musée puisse accueillir ses premiers visiteurs. C'est pour cette même date aussi que la meule de charbonnier est installée dans le vallon grâce à M. Mauro



Des outils disparus: l'épaule de mouton ou hache à équarrir des charpentiers, une herminette du 18^e siècle, un rabot à rainures d'origine grisonne datant de 1813.

(Photo Pascal Veillard)

Salvi, donateur de la cabane construite en son temps par son père dans les forêts de Provence.

Dès 1977, un gardiennage volontaire hebdomadaire est organisé afin que les collections soient accessibles au public tous les dimanches après-midi de la belle saison, soit d'avril à fin octobre.

L'année suivante, le panneau d'entrée, gravé par M. Michel Freymond, marque la reconversion officielle du musée et le retour aux intentions originelles d'en faire un musée du bois plutôt qu'un musée paysan. Mais cette brève ouverture sur l'ensemble de la civilisation rurale d'autrefois devait laisser une trace durable par le maintien d'un modeste secteur consacré aux objets de la vie domestique. Un secteur qui apporte au musée un peu de fantaisie et de couleur, qui lui donne un rien d'oxygène sans prétention et surtout sans exiger une présentation exhaustive dans ce domaine. 1978, c'est aussi l'année où l'Arboretum fête son 10^e anniversaire. A cette occasion, le musée se manifeste en offrant aux visiteurs des pains de pomme de terre fabriqués à l'ancienne et selon une vieille recette du Pays-d'Enhaut par M. Chapalay des Moulins et présente un choix de synchronies prêtées pour l'occasion par leur auteur, le Dr Oscar Forel lui-même.

C'est au cours de l'hiver 1979-1980 que commencent les travaux d'aménagement intérieur du musée: pose du planelage d'abord, installation des équipements d'éclairage ainsi que de la soufflerie d'air chaud. Mais ce qui va faire du musée ce qu'il est, c'est la galerie suspendue dans la charpente qui tire parti de l'espace aérien, libère quelques 70 m² supplémentaires de plancher et fait chanter le bois dans la plus pure tradition compagnonnique. C'est au génie de Marcel Dupont, maître charpentier, trop tôt arraché à notre amitié, qu'est due cette réalisation exemplaire qui, à l'instar des chefs-d'œuvre des maîtres d'autrefois, ne porte pour signature que la réalité qu'a su lui conférer celui qui l'a imaginé, pensé, dessiné puis enfin réalisé de ses propres mains. En 1980, seule une partie de l'étage sera ouverte aux visiteurs qui y accèdent par un escalier provisoire.

Le second escalier, celui qui permet de redescendre sans revenir sur ses pas, sera mis en place en 1981 et c'est pour Pâques 1982 que l'escalier provisoire de montée sera remplacé par l'ouvrage définitif. La dernière main aux infrastructures du musée n'interviendra qu'en 1984 avec la pose du sigle de l'Arboretum en marqueterie sur le tambour des escaliers de montée et avec la création des panneaux en étoile pour la présentation des objets appartenant au secteur «forêt».

A partir de ce moment, on peut admettre que les structures sont en place et qu'il ne reste plus que de petites améliorations à apporter: au niveau de l'éclairage notamment, de la numérotation des objets aussi, en dotant l'escalier d'accès au musée d'une main courante, en remaniant par touches ponctuelles la présentation des ateliers ou en élevant la qualité des objets présentés.

1987: profitant d'autres travaux dans la maison, on aménage la soupenette sur le flanc Est du musée en ouvrant une porte de communication dans le musée même et en y installant la lumière. Ainsi, le musée dispose-t-il d'un petit local de dépôt pour le rangement du matériel d'exposition: vitrines, panneaux, etc., et pour la préparation des expositions temporaires.

Les collections

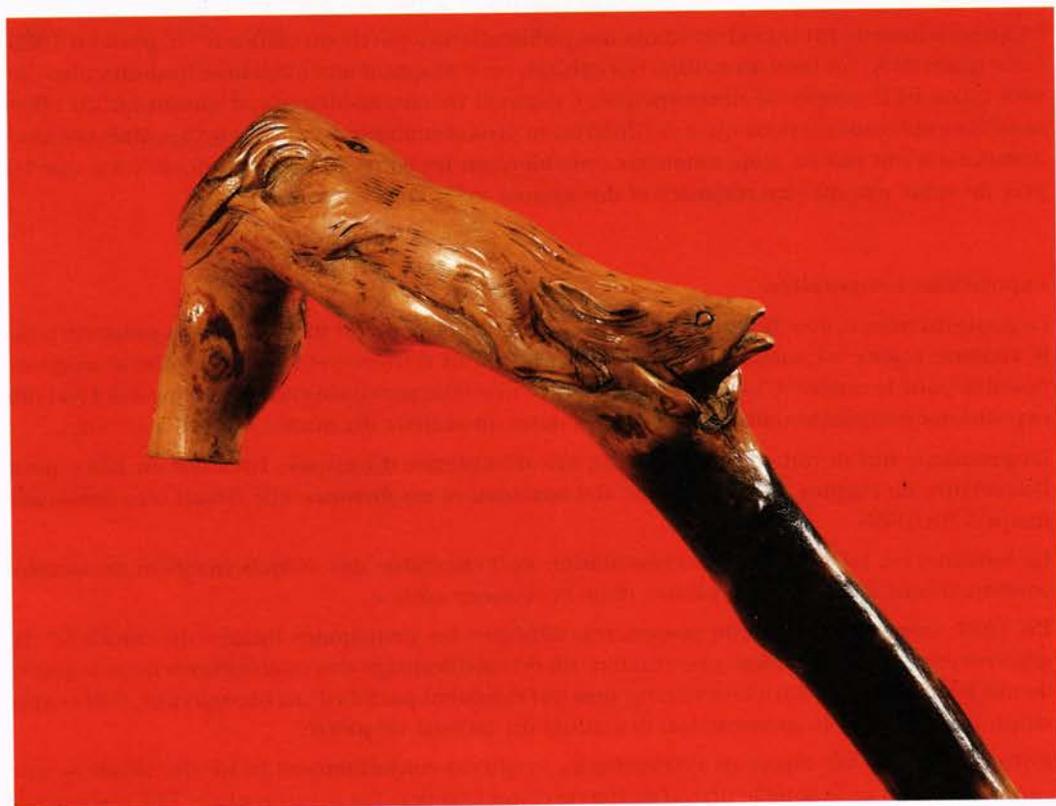
Elles se sont développées au fil du temps selon une cadence relativement rapide et régulière. En moyenne sur les 14 années écoulées, ce sont 224 pièces qui ont été enregistrées par an. Les extrêmes se situent en 1975 où on a inscrit 447 entrées au catalogue (soit pratiquement le double de la moyenne annuelle), et en 1987 où l'on n'a recueilli que 125 pièces (soit la moitié

environ). Sur l'ensemble des objets enregistrés, 74 % (soit les trois quarts en chiffres ronds) ont été donnés et 26 % seulement achetés.

Il est vraisemblable que la moyenne des entrées baisse dans les années à venir. D'abord parce qu'avec un catalogue de plus de 3000 pièces au 1^{er} janvier 1988, il devient plus difficile de trouver des pièces de complément, d'autant que le musée a défini sa spécificité, d'autre part parce qu'il est nécessaire de se montrer plus sélectifs qu'au départ, afin de ne pas laisser prendre trop d'extension à des stocks difficiles à gérer.

Les surplus sont actuellement constitués par des doublets, par des compléments de séries qu'on n'a pu exposer, faute de place (environ 200 rabots en réserve, par exemple), par des ateliers qui n'attendent qu'une occasion pour être présentés au public (plombier, tailleur de pierre, ou cordonnier), par des pièces isolées ou disparates aussi.

Ces réserves importantes ont déjà dû être déménagées à plusieurs reprises: à Lavigny d'abord puis à Aubonne chez un particulier en attendant leur transfert dans un hangar qu'il a fallu abandonner à son tour. Actuellement les objets de faible encombrement sont stockés dans les combles de l'Hôtel de Ville alors que les grosses pièces ont été déposées dans une chambre inoccupée de la ferme du Bois du Chêne, à Genolier. Les charrues et autres outils agricoles ont été remis à l'Association du Moulin de Saint-George pour être exposés dans le local du battoir connecté avec l'ancienne scierie remise en état de marche. Ainsi, pourront-ils être présentés au public en complémentarité de ce que présente l'Arboretum.



*Corbin de canne: l'art populaire sait découvrir le mythe dans les formes naturelles.
(Photo Pascal Veillard)*

Les publications

Elles ont coïncidé pratiquement avec l'ouverture régulière du musée puisque le premier cahier date de 1976. Dès lors, le musée s'est fait un devoir et un point d'honneur de faire paraître chaque année une nouvelle publication. La gageure a été tenue jusqu'en 1982 puisque six cahiers ont vu le jour avant la parution du «Guide du musée» sorti de presse pour la campagne 1982. Pas de cahier en 1983, mais édition en lieu et place d'une série de 7 cartes postales en couleur. Puis la série des cahiers reprend son rythme annuel de parution, avec en plus la réédition, en 1985-1986, de deux cahiers épuisés: celui consacré aux rabots et celui réservé aux vieilles bornes. Ces rééditions ont été rendues possibles grâce à un legs de 10000 fr.

A part les cahiers et le guide, un classeur intitulé «Objets insolites du musée» a été édité entre 1977 et 1985. Il comporte 80 fiches, soit 8 séries de 10 fiches parues au rythme d'une série par an environ.

Et en 1988, pour accompagner l'exposition spéciale consacrée aux «Pièges dans la ferme», une brochure originale pour la détermination de nos micro-mammifères intitulée «Il y a souris et souris...» fut éditée sous ce titre.

A défaut de rapporter beaucoup d'argent, ces publications, qui semblent appréciées du public, font revivre les collections, font connaître notre musée hors de nos frontières et sont aussi un moyen d'intéresser d'autres milieux et d'élargir l'éventail des personnes susceptibles de découvrir l'Arboretum lui-même.

Les cahiers sont tirés à 1500 exemplaires chacun, le guide à 4000 exemplaires.

La quadrichromie fut introduite dans nos publications à partir du cahier N° 9, paru en 1986. Cette innovation fut bien accueillie. Les cahiers, en s'adaptant aux exigences toujours plus élevées qui sont le propre de notre époque, y gagnent incontestablement, d'autant qu'un effort sensible a été consenti pour qu'une illustration plus abondante épaulé les textes. Mais ces améliorations n'ont pas été sans renchérir sensiblement les coûts de production, de sorte que les prix de vente ont dû être réajustés et des appuis extérieurs recherchés.

Expositions temporaires

Le guide du musée, avec la numérotation-repère qu'il impose, est un instrument précieux pour le visiteur, mais c'est aussi, du même coup, un facteur d'inertie et l'embryon d'une ankylose possible pour le musée! C'est pour lutter contre une telle paralysie éventuelle que dès 1984 des expositions temporaires furent organisées dans un secteur du musée réservé à cet effet.

La première, qui devait marquer les dix ans d'existence du musée, fut mise en place pour l'ouverture de Pâques 1984. Intitulée «Le marteau et ses formes», elle devait être prolongée jusqu'à fin 1985.

La seconde, en 1986, permit la présentation de l'ensemble des «Objets insolites du musée» correspondant aux 80 fiches parues dans le classeur ad hoc.

En 1987, une quarantaine de posters reproduisant les principales images du cahier N° 10 «Pierres gravées et symboles» présentaient un échantillonnage des motifs gravés dans la pierre de nos fermes par ces sculpteurs anonymes qui signaient parfois d'un hiéroglyphe. Cette exposition permit aussi la présentation des outils du tailleur de pierre.

Enfin, pour cette 20^e année de l'Arboretum, — qui est conjointement la 15^e du musée — une exposition annoncée sous le titre «Des souris et des trappes» fut mise en place. Elle comportait deux volets: d'une part une collection de souricières et ratières mettant en exergue habileté et génie inventif de nos ancêtres; d'autre part, une présentation d'un secteur peu connu de

notre faune indigène: nos petits mammifères que l'on traite indistinctement de «souris» et qui n'en sont pas toujours, tant s'en faut! Collection permanente d'animaux naturalisés, collection temporaire d'animaux vivants aussi, pour la plus grande joie de nos plus jeunes visiteurs!

En 1985, pendant la saison morte pour le musée, l'exposition sur les marteaux fut présentée par la Direction de Migros-Vaud dans trois de ses centres de vente, en l'occurrence ceux de Crisier, Yverdon et Renens.

En 1987, l'exposition sur les objets insolites fut louée par le Centre commercial d'Ecublens et présentée dans son hall principal pendant une quinzaine de jours et, en 1988, ce même Centre d'Ecublens louait l'exposition sur les marteaux, reconstituée pour la circonstance, et qui, ensuite, fut transférée comme exposition temporaire au Musée du fer de Vallorbe pour une durée de trois mois.

Nous espérons poursuivre sur cette lancée et rendre possible — par le truchement de ces locations — le financement des expositions que nous aimerions encore préparer.



Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne Aubonne

STATUTS

Article premier. — Raison sociale

Sous la dénomination «Association de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne» (désignée ci-après par: AAVA), il est créé une association sans but lucratif au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Article 2. — Siège et durée

Son siège est à Aubonne et sa durée est illimitée.

Article 3. — But

L'Association groupe les personnes physiques et morales désireuses de soutenir et de développer dans le vallon de l'Aubonne un arboretum et accessoirement un parc animalier, cela dans un but scientifique (tant pour le public que pour les milieux professionnels), éducatif et récréatif.

Il est précisé que les immeubles et arbres sont propriété de la Fondation Arboretum du Vallon de l'Aubonne, à laquelle l'Association accorde toute l'aide possible.

Article 4. — Membres

L'AAVA comprend: des membres individuels, des membres individuels à vie, des membres collectifs.

La qualité de membre s'acquiert par décision de l'AAVA, ensuite d'une demande d'admission écrite et le paiement de la cotisation annuelle.

La qualité de membre se perd:

- par le décès;
- par démission notifiée par écrit avant le 31 décembre de l'année en cours;
- par l'exclusion prononcée par le comité de direction de l'AAVA pour de justes motifs, le droit de recours à l'assemblée étant réservé;
- par le non-paiement de la cotisation dans le délai réglementaire.

Les membres collectifs se font représenter à l'assemblée générale par un délégué.

Article 5. — Ressources

Les ressources comprennent:

- a) la subvention cantonale;
- b) les subsides éventuels de la Confédération, d'associations universitaires, scientifiques ou autres;
- c) les subventions communales;
- d) les cotisations des membres individuels;
- e) les cotisations des membres individuels à vie;
- f) les cotisations des membres collectifs;
- g) les dons et legs.

Article 6. — Organes de l'Association

Les organes de l'AAVA sont: l'assemblée générale, le comité de direction, les vérificateurs des comptes.

Article 7. — Assemblée générale

L'assemblée générale de l'AAVA est composée de membres désignés à l'article 4. Chaque membre a droit à une voix. L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an, au printemps, sur convocation du comité de direction.

Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées sur demande du cinquième des membres ou décision du comité de direction.

L'organe officiel des publications de l'AAVA est la Feuille des avis officiels du canton de Vaud. Les publications, accompagnées de l'ordre du jour, doivent être faites vingt jours à l'avance. L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents. Elle ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour. Pour être portées

à l'ordre du jour, les propositions des membres doivent être présentées au comité de direction, par écrit, dix jours à l'avance.

Sans limitation des prérogatives conférées par la loi, l'assemblée générale a les compétences suivantes:

Elle élit pour quatre ans:

- a) le président du comité de direction, qui est également président de l'assemblée générale. Il est rééligible;
- b) les membres du comité de direction. Ils sont rééligibles.

Elle élit pour deux ans les deux contrôleurs des comptes et le suppléant. L'un des contrôleurs et le suppléant sont rééligibles une fois.

Elle approuve la gestion et les comptes. Les comptes, vérifiés par une fiduciaire, font l'objet d'un rapport des deux contrôleurs.

Article 8. — Comité de direction

Le comité de direction de l'AAVA est composé de cinq membres au moins, élus pour quatre ans et rééligibles.

Il gère et administre les affaires de l'AAVA. Il prononce les exclusions.

Il a tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale.

Article 9. — Signatures

L'association est valablement engagée par les signatures collectives du président ou du vice-président du comité de direction et du secrétaire ou d'un membre du comité de direction.

Article 10. — Vérificateurs des comptes

Les comptes qui se terminent le 31 décembre de chaque année sont vérifiés par une fiduciaire et par deux vérificateurs élus pour deux ans, ainsi qu'un suppléant.

Les vérificateurs font un rapport écrit à l'assemblée sur le résultat de leur vérification et, le cas échéant, des propositions. Ils vérifient l'état de la fortune et les résultats annuels et ont en tout temps le droit de prendre connaissance des livres comptables et de toutes pièces justificatives. Ils sont rééligibles.

Article 11. — Responsabilité

Les membres sont exonérés de toute responsabilité personnelle quant aux engagements pris par l'AAVA, lesquels sont uniquement garantis par l'avoir social.

Article 12. — Elections

Le comité de direction est élu par l'assemblée générale, pour quatre ans.

Les élections ont lieu à la majorité absolue des membres présents au premier tour et, au second tour, à la majorité relative. Si la demande en est faite par cinq membres, ces élections ont lieu au bulletin secret.

Article 13. — Votations

Les votations se font à main levée ou au bulletin secret si la demande en est faite par cinq membres au moins.

Article 14. — Modifications des statuts

Les modifications des statuts doivent recueillir l'approbation des trois quarts des membres présents.

Article 15. — Dissolution

La dissolution de l'Association de l'AAVA peut être votée par une assemblée générale extraordinaire, convoquée spécialement à cet effet au moins 20 jours à l'avance et statuant à la majorité des trois quarts des membres de l'association. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée, également convoquée vingt jours à l'avance, pourra se prononcer à la majorité des membres présents.

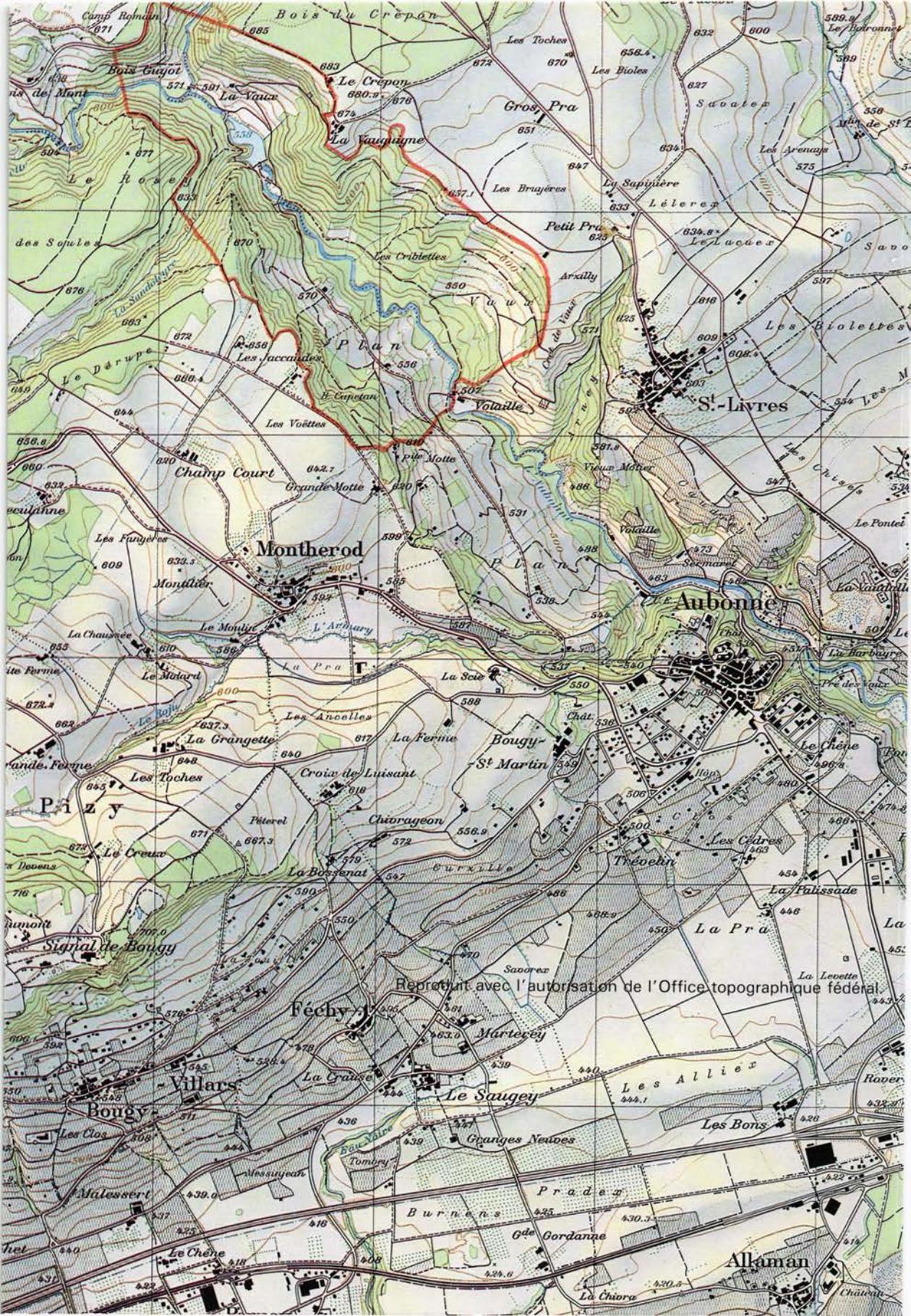
Pour ces assemblées, chaque membre recevra une convocation individuelle.

En cas de dissolution, le comité de direction procède à la liquidation. Le solde actif sera remis à la Fondation de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne.

Article 16.

Les présents statuts entrent en vigueur immédiatement.

Lausanne, le 26 janvier 1968.



Reproduit avec l'autorisation de l'Office topographique fédéral.